

**ENQUETE CAMEROUNAISE AUPRES DES MENAGES (ECAM)**

**VOLUME II: RESULTATS**

**Tome 1 : CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AU CAMEROUN  
EN 1996**

**Yaoundé, Décembre 1997**

**SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>4</b>
<b>CHAPITRE I. CONTEXTE ECONOMIQUE ET DESCRIPTION SUCCINCTE DE L'ENQUETE.....</b>	<b>5</b>
1.1. LE CONTEXTE ECONOMIQUE.....	5
1.2. ELEMENTS METHODOLOGIQUES DE L'ENQUETE.....	7
1.2.1. <i>Description de l'enquête.</i> .....	7
1.2.2. <i>Validité des résultats.</i> .....	8
1.3. APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ANALYSE.....	8
<b>CHAPITRE 2. PAUVRETE ET CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES.....</b>	<b>10</b>
2.1. SEXE ET AGE.....	10
2.2. COMPOSITION DES MENAGES.....	14
<b>CHAPITRE 3. PAUVRETE ET SATISFACTION DES BESOINS SOCIAUX.....</b>	<b>16</b>
3.1. EDUCATION.....	16
3.1.1. <i>Scolarisation</i> .....	16
3.1.2. <i>Alphabétisation et niveau d'instruction</i> .....	19
3.2. SANTE DES POPULATIONS ET NUTRITION DES ENFANTS.....	22
3.2.1. <i>Situation en matière de santé.</i> .....	22
3.2.2. <i>Couverture vaccinale.</i> .....	25
3.2.3. <i>Etat nutritionnel des jeunes enfants.</i> .....	27
3.3. HABITAT ET CADRE DE VIE.....	31
<b>CHAPITRE 4. PAUVRETE ET MARCHE DU TRAVAIL.....</b>	<b>36</b>
4.1. ACTIVITE.....	36
4.2. LE CHOMAGE.....	37
4.3. LES EMPLOIS.....	38
<b>CHAPITRE 5. STRATEGIES MISES EN OEUVRE PAR LES MENAGES.....</b>	<b>41</b>
<b>CHAPITRE 6. LES DETERMINANTS DE LA PAUVRETE.....</b>	<b>43</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>46</b>
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>48</b>
ANNEXE 1: CONCEPTS ET DEFINITIONS.....	50
ANNEXE 2: SUR L'ETAT NUTRITIONNEL DES ENFANTS.....	51

## **Introduction**

En 1987, le Cameroun comme de nombreux pays africains, est confronté à la crise économique. Cette crise survient à la suite de la baisse des cours des matières premières, de la baisse du cours du dollars US, du ralentissement des activités dans les grands pays industriels consommateurs de matières premières et enfin de la fragilité des performances de l'économie nationale.

Face à cette situation et en accord avec les institutions de Breton Woods, le Gouvernement a adopté en 1988 un plan d'ajustement structurel comportant des mesures de stabilisation des finances publiques et de restructuration de l'économie. Les mesures de stabilisation concernaient essentiellement les politiques de contraction de la demande, notamment la réduction des dépenses publiques, l'arrêt des subventions aux entreprises d'Etat et toutes autres mesures qui permettent de réduire la demande globale du secteur public.

Les mesures de stabilisation ont entraîné des effets négatifs sur les ménages déjà accablés par la crise elle-même. Par ailleurs, elles ont été difficiles à mettre en oeuvre par le Gouvernement qui ne bénéficiait pas toujours de la pleine adhésion de toute l'opinion nationale et ce, d'autant plus qu'elles ont entraîné de sévères restrictions du train de vie de la majorité des ménages. Toutefois, il est difficile d'isoler les effets de la crise sur les ménages de ceux provoqués par l'ajustement. Ce débat ne peut trouver de solution qu'à travers des analyses plus fines par ailleurs facilitées par la disponibilité permanente des données adéquates à l'instar des résultats d'enquêtes socio-économiques.

Pour apprécier l'évolution des conditions de vie des ménages, il convient d'une part, de rappeler les différentes mesures de politiques économiques adoptées par le Gouvernement depuis l'avènement de la crise et d'autre part, de préciser les outils d'analyse utilisés dans ce rapport qui comprend six chapitres. Le premier décrit le contexte économique et fait une brève présentation de l'enquête camerounaise auprès des ménages. Le second chapitre s'attelle à la caractérisation des ménages pauvres à travers leur profil démographique alors que le troisième s'intéresse à la satisfaction des besoins sociaux. Quant au quatrième chapitre, il cherche à exhiber les liens entre les populations pauvres et le marché du travail. Le cinquième chapitre met en relief les stratégies mises en oeuvre par les ménages pour faire face aux conditions de vie difficiles. Enfin le dernier tente d'isoler les facteurs qui influencent la pauvreté au Cameroun pour permettre une identification des populations vulnérables.

## **Chapitre I. Contexte économique et description succincte de l'enquête.**

### ***1.1. Le contexte économique***

En adoptant la Déclaration de Stratégie et de relance économique, le Gouvernement entendait réduire les dépenses publiques pour ramener le déficit budgétaire à un niveau soutenable, restructurer les filières agricoles, réduire le poids des entreprises des secteurs public et parapublic sur l'économie, restructurer le secteur financier pour le rendre apte à soutenir les efforts d'investissements productifs. Ces mesures associées à d'autres réformes structurelles devraient permettre de rétablir les grands équilibres macro-économiques et de jeter les bases d'une croissance saine et durable.

La baisse des dépenses publiques avant 1994 s'est opérée d'abord par la réduction des dépenses de fonctionnement, notamment la réduction du train de vie de l'Etat, la suspension des avancements dans la fonction publique, la baisse des salaires et la limitation des recrutements dans les emplois publics. Elle s'est poursuivie par des coupes drastiques opérées sur l'investissement public, et les secteurs sociaux n'ont pas été épargnés.

Entre 1985/86 et 1987/88, le PIB a baissé d'environ 11% en termes réels et les investissements ont chuté de 38%. Pendant le même temps la consommation a connu une baisse de 9%. La contraction des activités constatée avant la dévaluation a sérieusement entamé le secteur agricole et l'industrie; ce qui par ailleurs a créé un chômage important notamment dans les grandes villes.

L'agriculture a subi la chute des cours mondiaux de cacao, de café et de coton. De plus, la baisse du prix d'achat aux planteurs et le système de commercialisation des produits au plan interne n'incitaient plus les agriculteurs à produire davantage. Lorsqu'ils n'avaient pas abandonné les champs, ceux-ci se sont tournés vers la production des produits vivriers au détriment des produits de rente.

Le secteur industriel qui a toujours bénéficié de la protection à travers les codes et programmes d'investissement a subitement été confronté à la concurrence du fait de la libéralisation économique. Pour réduire leurs coûts de production, les entreprises de ce secteur ont d'abord réduit la main d'oeuvre et secondairement elles ont procédé à la baisse du salaire.

Entre 1984 et 1991, la production de l'industrie a baissé de 14% en volume et l'emploi de 10%. Pour les entreprises ayant survécu à la crise, la baisse de la production a été de 22% en volume en 1991. Face à la réduction de leur marché, les entreprises à capitaux privés ont plus débauché que celles à capitaux publics puisque les premières ont débauché pour 21% (autant pour le capital étranger que le capital national) de l'emploi utilisé alors que les entreprises publiques ont réduit leur effectif de 3%.

Les résultats obtenus à partir de l'ajustement interne sont restés insuffisants au regard des difficultés auxquelles l'économie était toujours confrontée dont entre autres le déficit budgétaire, le niveau élevé du service de la dette extérieure et intérieure, la perte des parts de marché des entreprises et l'insuffisance de l'investissement.

L'ajustement déflationniste de la période 1987-1993 a amené le Gouvernement en accord avec les autres pays de la Zone Franc à recourir à la dévaluation afin de mettre en place de nouvelles stratégies permettant de résorber les déséquilibres macro-économiques. Cette mesure est intervenue le 12 Janvier 1994. En effet, la chute des cours mondiaux des matières premières et la chute du dollar US constatées dès 1985 ont conduit à une forte dégradation des termes de l'échange. La baisse des recettes d'exportation a induit un déficit des échanges extérieurs et une baisse des recettes publiques qui à son tour entraînait un déficit budgétaire précédemment entretenu par la mise en oeuvre des grands travaux, des projets sociaux et les subventions aux entreprises d'Etat. La surévaluation du FCFA avait rongé la compétitivité des entreprises qui supportaient mal le climat de crise économique.

Dans le nouveau contexte de la dévaluation, les ménages ont quant à eux connu une baisse du pouvoir d'achat qui les a poussé à adopter de nouvelles stratégies. En effet les données des comptes nationaux montrent que le PIB par tête est passé de 348000 FCFA en 1984 à 342000 FCFA en 1995. Avec une augmentation des prix du PIB de l'ordre de 40% sur la période, on arrive à une baisse du PIB par tête en termes réels de 30%. Toutefois, ces données ne sont pas suffisantes pour identifier les îlots de pauvreté et surtout cibler les catégories des ménages qui en souffrent le plus.

Afin de se faire une idée de la dégradation des conditions de vie des ménages, une enquête emploi a eu lieu à Yaoundé, conduite par la Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DSCN) du Cameroun et GIS-DIAL, un institut français de recherches. Les résultats parus en Novembre 1993 (pour l'enquête sur le secteur informel) et Décembre 1993 (pour les conditions de vie des ménages) indiquent un chômage important et une dégradation de la qualité de la vie. En effet, près de 9 ménages sur dix ont diminué de 55% leur consommation, et ce sont les catégories les plus vulnérables (chômeurs, inactifs, et ménages informels) qui ont le plus payé la facture de l'ajustement. La baisse globale de la consommation s'est traduite par la réduction des différents postes budgétaires. La consommation alimentaire, est le poste qui constituait la variable de l'ajustement au sein des ménages. Contraints par le revenu, les ménages ont réagi après la modification des prix par des comportements tendant à recourir aux produits peu chers et de qualité moindre. Le phénomène observé à Yaoundé a été interprété à l'époque comme relevant du comportement moyen du camerounais, mais rien ne permettait de conclure et de préciser les différences régionales, d'autant plus que certaines mesures de l'ajustement pouvaient être plus défavorables aux populations des zones rurales que celles des zones urbaines et vice-versa. C'est le cas de la baisse du prix des produits agricoles qui a surtout entamé le pouvoir d'achat des populations des zones rurales ou de la dévaluation qui a rongé davantage le salaire réel des agents économiques des zones urbaines.

Pour prévenir la dégradation des conditions de vie des populations et suivre leurs évolutions dans le temps et dans l'espace (urbain et rural etc.), il avait été prévu la réalisation des enquêtes dans le cadre de la dimension sociale de l'ajustement (DSA). Les conditions de leurs réalisations n'ayant pas été réunies, le projet a été délaissé et a privé le Gouvernement de disposer des données nécessaires au suivi de sa politique sociale. L'ECAM vient donc à propos combler ce vide. Les opérations de ce genre devront être périodiquement réalisées pour permettre le suivi et l'évaluation des conditions de vie des ménages et partant permettre aux pouvoirs publics ainsi qu'aux partenaires du Gouvernement d'identifier les mesures correctives appropriées à mettre en exécution.

## ***1.2. Eléments méthodologiques de l'enquête***

### **1.2.1. Description de l'enquête.**

L'enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM) est la deuxième grande opération de ce genre après l'enquête budget consommation réalisée par la DSCN en 1983/1984. Les opérations de terrain ont duré trois mois et ont concerné un échantillon aléatoire de plus de 1700 ménages urbains et ruraux dans les dix provinces du pays. L'enquête visait essentiellement trois objectifs à savoir:

- mesurer les effets de la crise et des mesures d'ajustement sur le niveau et les conditions de vie des ménages;
- établir les interrelations entre les dimensions des niveaux de vie
- et analyser les tendances et les évolutions par rapport aux autres sources de données.

La méthodologie appliquée est une enquête stratifiée à deux degrés à Yaoundé et Douala et à trois degrés dans les autres villes du pays avec la distinction urbaine/rurale. Au préalable, l'on a constitué les régions ou strates suivantes:

- Yaoundé
- Douala
- Autres villes (tous les centres urbains d'au moins 50000 habitants)
- Forêt (reste des provinces du Centre, du Sud et de l'Est)
- Hauts-plateaux (reste des provinces du Littoral, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud-Ouest)
- Savane (reste des provinces de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord et du Nord)

Pour ce qui est du tirage à Yaoundé, 42 îlots ont été sélectionnés parmi 391 îlots représentant l'ensemble de la ville sur une photographie aérienne. La base de sondage pour la ville de Douala est celle réalisée conjointement par la DSCN et OCISCA/ORSTOM. Il s'agit des prises de vue aériennes comportant 806 îlots. Comme à Yaoundé, l'îlot est tiré au premier degré dans chaque arrondissement et au second degré, huit ménages sont tirés avec probabilités égales dans chaque îlot sélectionné au premier degré. Pour ce qui est des villes autres que Yaoundé et Douala, l'on a choisi arbitrairement de dénombrier dans dix villes dont une par province, avec pour souci d'intégrer les facteurs de diversité régionales, de maintenir le travail d'un enquêteur dans une seule localité de façon à réduire les coûts de déplacement et à améliorer l'efficacité du contrôle. Au second degré, les zones ont été tirées proportionnellement à l'effectif des ménages recensés en Avril 1987 et enfin, au troisième degré, un tirage systématique avec probabilités égales a permis d'obtenir les ménages à enquêter.

Pour le reste du pays l'on a procédé au tirage des zones semi-urbaines et rurales, la base de sondage étant l'ensemble de zones de dénombrement obtenues à partir du recensement de la population et de l'habitat de 1987. Au premier degré huit zones de dénombrement en milieu rural et deux en milieu semi-urbain ont été tirées soit dix zones qui ont été enquêtées dans les régions Forêt, Hauts-plateaux et Savane. Au second degré, 21 ménages dans chaque zone devaient faire partie des ménages soumis à l'interview.

### 1.2.2. Validité des résultats

La validité des résultats de l'enquête ne peut être perçue que par rapport aux sources de données existantes. Il s'agit pour ce faire de comparer certaines variables de structure entre elles selon les différentes sources. C'est le cas de la population totale, de la distribution selon l'âge et le sexe, de la taille des ménages.

Les résultats obtenus sont comparables à plusieurs égards. D'abord la population totale est de l'ordre de 7% inférieure à celle que donnent les projections réalisées sur la base du recensement de 1987. Cette différence peut provenir de deux facteurs: d'abord les projections sont réalisées en milieu d'année alors que l'ECAM a pour date de référence le mois de Mars; ensuite l'ECAM ne pouvait pas compter les ménages particuliers (internats, camps militaires etc.). En tenant compte de ces facteurs et des erreurs classiques d'échantillonnage, l'on obtient des chiffres de population très proches. Les autres indicateurs de structure tels que le rapport de masculinité et la structure par âge donnent des résultats tout à fait satisfaisants. Cependant on observe une légère augmentation de la taille des ménages qui passe de 5,20 à 5,94 entre 1987 et 1996; augmentation qui peut être mise sur le compte des difficultés que rencontrent les ménages et qui les poussent peut-être à un plus grand regroupement. Il convient par ailleurs de présenter brièvement les choix méthodologiques réalisées au niveau de l'analyse.

Tableau 1.1: Comparaison des données de structure selon les différentes sources.

	RGPH 1976	EBC 1984	RGPH 1987	ECAM 1996	Estimation MINEFI/DN/ 2e RGPH pour 1996
Population totale (en milliers)	7663	8788	10494	12919 <sup>2</sup>	13658 <sup>1</sup>
Taille moyenne des ménages		6,03	5,20	5,94	
Rapport de masculinité	95,9		97,0	96,3	97,1
Age moyen	23,5		22,0	22,0	
Structure par âge					
moins de 15 ans	43,4		46,4	44,9	46,6
entre 15 et 64 ans	52,9		50,2	51,8	50,1
65 ans et plus	3,7		3,4	3,3	3,3
Taux d'analphabétisme (11 ans et +)	67,5		40,5	35,4	
Taux de scolarisation (6-14 ans)	67,5		73,1	76,3	

Source: MINEFI/DSTAT - MINEFI/DN 2e RGPH

note: 1 - estimation en milieu d'année; 2 - estimation au 30 mars 1996

### 1.3. Approche méthodologique de l'analyse

L'analyse contenue dans ce rapport utilise un certain nombre de concepts qu'il convient de préciser. Le niveau de vie des ménages est un concept multidimensionnel qui comprend la consommation des biens et services ainsi que des activités non immédiatement consommables. Le panier de biens de consommation comprend plusieurs biens et services, alimentaires et non alimentaires. Il comprend aussi des services fournis par l'Etat (Santé et Education) et qui sont difficiles à quantifier et à valoriser. En considérant la consommation

alimentaire, la mesure du niveau de vie à travers un indicateur unique comporte des difficultés à prendre en compte au moment de l'interprétation. Du fait de la difficulté pour obtenir des informations fiables sur le revenu (méfiance du contribuable, absence de comptabilité dans les activités informelles, absence de mémoire pour les transferts et dons et variations saisonnières dans les zones rurales etc.), l'approche de mesure du niveau de vie par la consommation finale a été retenue. A la consommation monétaire ont été ajoutés l'autoconsommation alimentaire, les transferts en nature reçus par le ménage et le loyer imputé qui est un revenu fictif des ménages propriétaires de leur logement<sup>1</sup>. Pour les besoins de comparaison, les données ont été déflatées pour tenir compte des différences des prix entre les régions, ainsi, autant que faire se peut ce sont les volumes qui sont comparés et non les valeurs..

Il a été signalé plus haut que les effets de la crise et les politiques d'ajustement centrées sur la contraction de la demande créaient une situation de pauvreté quand elles ne l'aggravaient pas. Ce faisant, une définition du niveau de vie pour les besoins des politiques sociales de redistribution devrait distinguer les pauvres des non-pauvres. Ce qui revient à délimiter une ligne de pauvreté pour l'ensemble des ménages. Cependant, l'adoption d'une ligne de pauvreté est difficile à cerner car, l'on peut aussi bien s'intéresser à l'insuffisance des ressources et à la satisfaction des besoins essentiels qu'à la précarité ou à l'exclusion socio-économique de certaines couches sociales.

L'approche de la ligne de pauvreté adoptée dans ce rapport fait référence à un minimum nutritionnel jugé essentiel et indispensable. Le seuil à atteindre pour quitter l'extrême pauvreté est calculé sur la base d'une consommation journalière minimale constituée de la farine de maïs, des arachides et du poisson. Les considérations ayant aidé au choix de ces trois produits sont: la présence effective de ces produits sur l'ensemble du territoire national, le rapport qualité-prix et les modes de consommation. La ligne de pauvreté ainsi obtenue est égale à une consommation annuelle moyenne de 148000 FCFA par équivalent adulte<sup>2</sup>. Ce minimum est nécessaire pour obtenir un équivalent de 2400 calories par jour. Ainsi, les ménages dont l'indicateur de revenu par équivalent adulte et par an est inférieur à 148000 FCFA sont des ménages pauvres. En supposant qu'un montant équivalent au double de la consommation minimale met un individu à l'abri de la pauvreté, les ménages ayant un revenu annuel par équivalent adulte de 296000 FCFA sont classés comme intermédiaires et ceux ayant un revenu supérieur à ce dernier seuil sont considérés comme non-pauvres.

Enfin il y a lieu de préciser que la distinction entre milieu semi-urbain et rural a été ignorée dans cette étude pour les strates Forêt, Hauts-plateaux et Savane. Ainsi le milieu urbain est constituée des trois autres strates, le reste étant considéré comme le milieu rural. La définition de ce milieu est donc plus large que ce que l'on rencontre habituellement.

---

<sup>1</sup>Pour plus de détails sur les choix méthodologiques, voir le document « Approche opérationnelle de la pauvreté » publié par la DSCN dans le cadre des publications de l'ECAM.

<sup>2</sup>Un adulte est considéré comme une personne de plus de 15 ans. A cette personne il faut un minimum quotidien de 2400 calories. Toute personne de moins de 15 ans est considérée comme un demi adulte.

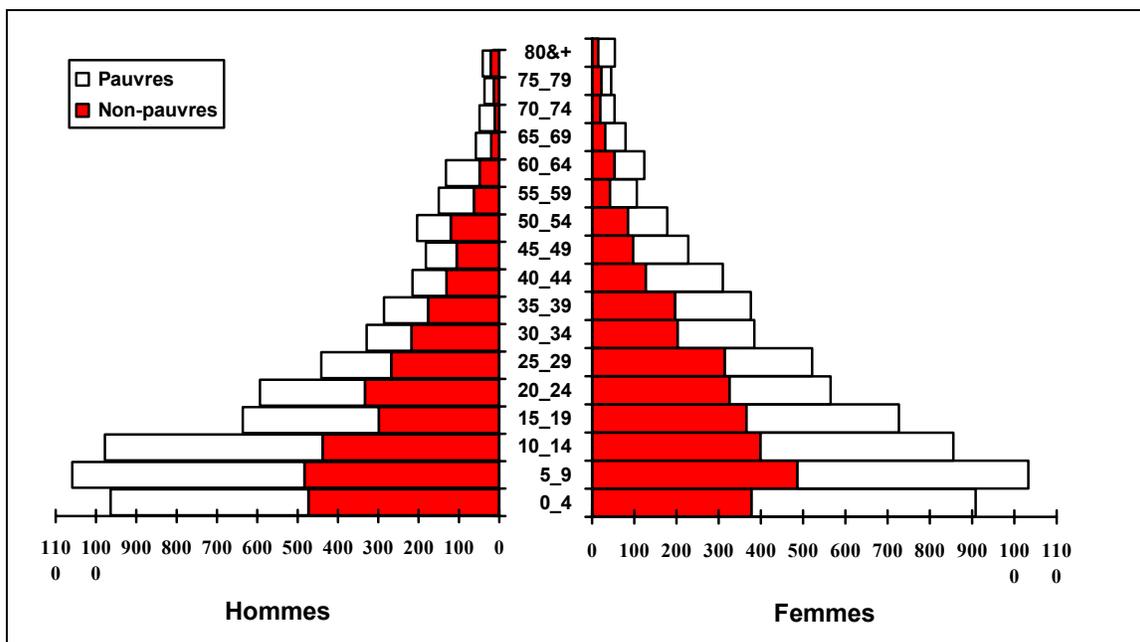
## **Chapitre 2. Pauvreté et caractéristiques socio-démographiques**

### ***2.1. Sexe et âge***

La population estimée par l'enquête s'élève à un peu plus de 12,9 millions de personnes. Les femmes y sont majoritaires, puisqu'elles représentent 50,8% de l'ensemble. Cette légère sur-représentation féminine qui donne un rapport de masculinité de 97,0 est conforme à la distribution par sexe que l'on rencontre classiquement pour l'ensemble du pays.

La prédominance de la population féminine sur la population masculine se rencontre dans toutes les régions du pays à l'exception de la ville de Douala où les hommes sont nettement majoritaires. Cette distribution de la population des régions par sexe ne saurait surprendre, sauf peut-être à Yaoundé où le rapport de masculinité est en général supérieur à 100 (il était de 110,4 en 1987 et de 105,8 en 1993). Ce phénomène nouveau de sur-représentation de la population féminine dans la capitale semble s'expliquer par les migrations récentes. En effet, si on prend pour point de repère Février 1993, date à laquelle selon l'enquête 1.2.3. les femmes représentaient 48,6% de la population, pour maintenir cet équilibre il aurait fallu que la proportion de femmes qui émigrent dans la capitale reste dans cet ordre. Or elles représentent 50,6% des migrants ayant passé moins d'un an dans la capitale et 49,1% de ceux y ayant passé entre un à trois ans. Ainsi même si à partir de ces données on ne cerne pas entièrement le phénomène, on commence à en avoir un début d'explication. En outre si on remonte quelque peu dans le temps, on constate que les femmes représentent 54,4% des migrants ayant une durée comprise entre 3 et 5 ans à Yaoundé. S'il est vrai que l'on se trouve dans ce cas à la limite des 3 ans par rapport à 1993, il n'est pas exclu que ce genre de déclarations se fassent avec quelques erreurs; ce qui ne manquerait pas d'apporter plus de poids à l'argumentation précédente.

GRAPHIQUE 2.1: PYRAMIDES DES AGES



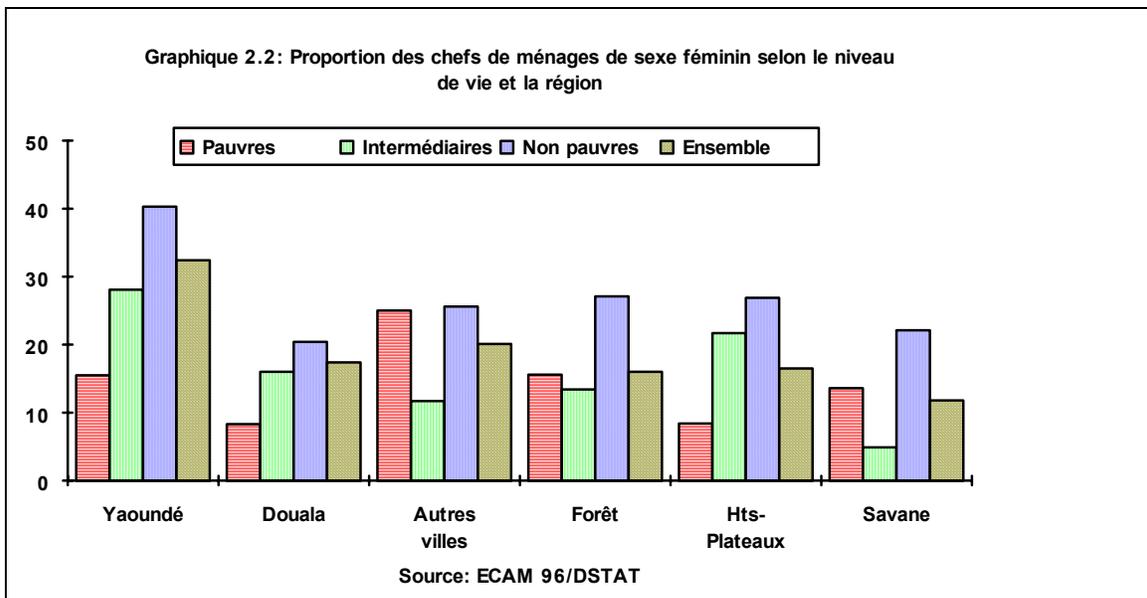
Sur cette population de 12,9 millions de personnes estimée à partir de l'enquête, 50,5% vivent dans les ménages dont les revenus sont en deçà du seuil de pauvreté. 51,9% de personnes de sexe féminin vivent dans ces types de ménages. L'on est ainsi tenté d'affirmer que la pauvreté affecte relativement un peu plus les femmes. Cependant la différence avec les hommes n'est pas importante. Par ailleurs, il convient de souligner que ce phénomène est présent dans la majeure partie du pays, sauf à Douala et à Yaoundé. A cet égard Douala est une ville où les femmes paraissent particulièrement favorisées puisqu'elles ne représentent que 42,0% de la population pauvre alors qu'elles font 46,6% de la population de la ville. Cette métropole est à l'opposé des Autres villes qui paraissent particulièrement défavorables à la population féminine.

Tableau 2.1: Proportion de femmes selon le niveau de vie et la région

Région	Population totale				Chefs de ménage			
	Pauvres	Intermédiaire	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Intermédiaire	Non pauvres	Ensemble
Yaoundé	50,2	50,0	51,8	50,8	15,5	28,1	40,3	32,4
Douala	42,0	48,9	47,1	46,6	8,3	16,0	20,4	17,4
Autres villes	54,6	52,3	46,3	50,8	25,0	11,7	25,6	20,1
Forêt	52,1	50,4	49,5	51,4	15,6	13,4	27,1	16,0
Hauts-Plateaux	51,7	49,5	46,3	50,6	8,4	21,7	26,9	16,5
Savane	53,3	49,7	52,5	52,1	13,6	4,9	22,1	11,8
Ensemble	51,9	50,2	48,4	50,8	12,9	13,9	26,7	17,2

Source: ECAM 96/DSTAT

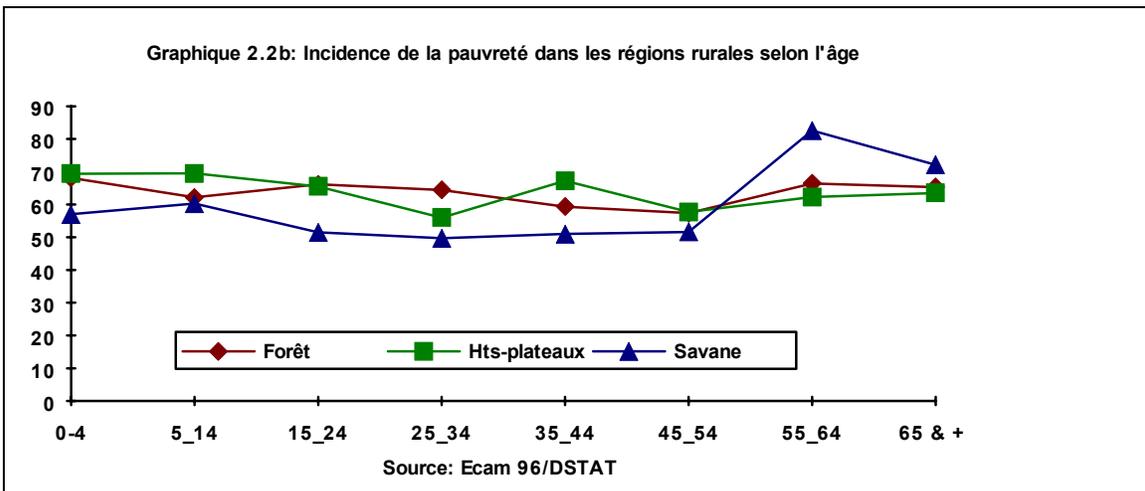
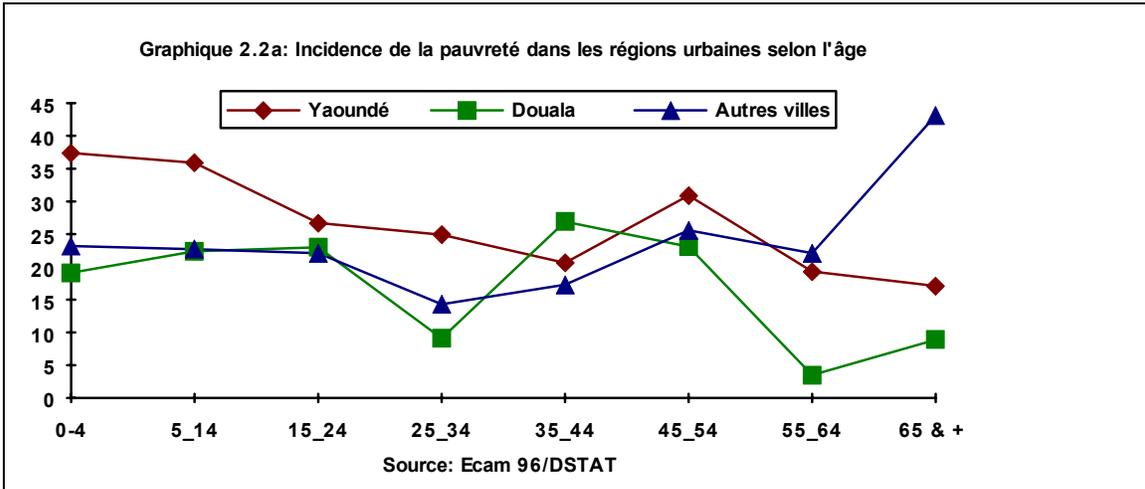
Quand on se restreint à la sous-population des chefs de ménage, il apparaît que contrairement à ce que l'on a souvent affirmé, les ménages dirigés par les femmes ne sont pas plus pauvres que ceux dirigés par les hommes. En effet si l'on dénombre 17,2% de ménages dont le chef est une femme, parmi les ménages pauvres on compte 12,9% de ménages dirigés par une personne de sexe féminin et cette proportion croît avec le niveau de vie pour atteindre 26,7% pour les ménages non-pauvres. Ce phénomène est particulièrement amplifié dans la métropole de Yaoundé et dans les régions rurales de la Savane et des Hauts-Plateaux. A Yaoundé notamment, on dénombre 32,7% de femmes chefs de ménages mais elles représentent 40,3% des chefs de ménage non-pauvres. Cependant l'on rencontre deux entorses dans les Autres villes et dans la région rurale Savane où elles sont relativement plus présentes parmi les ménages pauvres. Toutefois même dans ces régions, la présence des femmes chefs de ménage est également importante parmi les ménages non-pauvres et ce sont les ménages intermédiaires qui accusent le gap.



La distribution par âge de la population présente les caractéristiques d'une population jeune. L'âge moyen y est de 21,9 ans et la moitié de la population a moins de 17 ans. A quelques légères différences près, cette configuration est la même dans toutes les régions. Une analyse selon le niveau de vie montre que la proportion des jeunes est plus importante parmi les ménages pauvres que dans les autres catégories de ménages. En effet, la moitié des personnes y ont moins de 15 ans contre 17 ans et 21 ans respectivement pour les ménages intermédiaires et non-pauvres. Le phénomène est particulièrement accentué dans la région des Hauts-Plateaux où parmi les ménages pauvres, la moitié de la population a moins de 13 ans et l'on se souvient que cette région a la plus forte incidence de la pauvreté. L'on a ainsi des indications sur le fait que la présence massive des jeunes semble être un phénomène aggravant la pauvreté.

Une analyse plus fine de la pauvreté en fonction de l'âge laisse apparaître plusieurs modèles spécifiques aux régions. Le premier modèle et le plus simple est celui des régions rurales où l'incidence de la pauvreté demeure relativement importante quel que soit l'âge. Le

deuxième est celui des villes secondaires qui laissent apparaître une pauvreté importante dans les bas âges et pour les personnes âgées et enfin les deux métropoles où l'on trouve une pauvreté importante pour les enfants en bas âges, mais pas nécessairement pour les personnes âgées. Si ces dernières s'en sortent mieux en ville que dans les campagnes, c'est peut-être parce qu'une proportion non négligeable de ces personnes âgées qui résident en ville sont retraitées et bénéficient par conséquent d'un revenu.



Quand on se tourne maintenant du côté des chefs des ménages c'est le phénomène inverse qui est observé. En effet, les chefs de ménage pauvres sont les plus âgés et cette variable décroît en fonction du niveau de vie. Ainsi si l'âge moyen des chefs de ménage pauvres est de 48,7 ans et que 50% de ces personnes ont moins de 48 ans, ces indicateurs sont respectivement de 39 ans et de 36 ans parmi les ménages non-pauvres, ce qui marque bien la relative jeunesse de ces derniers. En outre, l'on remarque que même si dans les deux grandes villes que sont Douala et Yaoundé, les chefs de ménage sont relativement plus jeunes que dans les autres régions, le même phénomène demeure cependant présent.

Cette réalité qui s'avère systématique dans toutes les régions mérite que l'on s'y attarde quelque peu. En effet, l'on se serait attendu dans une certaine mesure à voir le phénomène d'accumulation et de promotion dans l'emploi jouer en faveur des chefs de ménage un peu plus âgés, mais tel n'est pas le cas. Ce qui semble l'emporter est premièrement le lieu de résidence - les jeunes chefs de ménage résidant beaucoup plus en ville où les revenus sont plus élevés - et deuxièmement le poids démographique qui augmente avec l'âge; tout au moins jusqu'à un certain âge. Cela amène à s'intéresser à la composition des ménages.

Tableau 2.2: Age moyen et âge médian selon le niveau de vie et la région

Région		Population totale				Chefs de ménage			
		Pauvres	Intermé diaires	Non pauvres	Ensem ble	Pauvres	Intermé diaires	Non pauvres	Ensemble
Yaoundé	Moyenne	18,4	20,2	23,2	20,8	41,2	38,7	34,7	36,9
	Médiane	15	18	22	19	38	37	32	35
Douala	Moyenne	22,1	21,3	24,1	22,8	43,9	40,8	39,0	40,2
	Médiane	19	18	23	21	44	38	37	38
Autres villes	Moyenne	20,8	20,3	21,3	20,8	49,4	42,9	37,4	41,3
	Médiane	16	16	19	17	47	42	35	39
Forêt	Moyenne	25	25,1	27,0	25,2	50,0	49,8	45,0	49,4
	Médiane	19	18	23	19	49	51	40	50
Hts Plateaux	Moyenne	20,5	22,6	25,4	21,5	50,3	43,7	43,0	46,7
	Médiane	13	16	22	14	50	42	42	46
Savane	Moyenne	22,7	21,8	23,3	23,1	47,6	38,3	39,3	43,1
	Médiane	17	18	19	18	48	36	35	42
Ensemble	Moyenne	22,4	22,1	23,6	22,5	48,7	42,5	39,0	43,9
	Médiane	16	18	21	17	48	41	36	42

Source: ECAM 96/DSTAT

## 2.2. Composition des ménages

Les ménages ont une taille moyenne de 5,9 personnes contre 6,0 personnes en 1984 et 5,2 personnes en 1987. Les tailles les plus faibles se rencontrent dans les centres urbains. La taille des ménages varie de manière très sensible avec le niveau de vie passant de 7,8 personnes dans les ménages pauvres à 3,8 personnes dans les ménages non-pauvres. Comme on l'a déjà avancé, le poids démographique semble être un facteur pertinent pour expliquer les différences de niveau de vie entre les différents groupes de population. Ainsi la proportion des ménages mononucléaires n'est que de 1,8% parmi les ménages pauvres, mais de 27,8% parmi les ménages non-pauvres. Cette situation laisse apparaître une autre dimension de la pauvreté. En effet parmi les ménages intermédiaires et non-pauvres, beaucoup n'ont ces statuts que parce que l'unique membre de ménage est encore jeune et n'a pas encore fondé une famille. Le phénomène d'accumulation n'intervenant presque pas ou de manière faible, une proportion importante de ces ménages est appelée à basculer vers un état de pauvreté dès lors qu'ils seront constitués de plusieurs membres.

C'est d'ailleurs le différentiel de taille de ménage qui semble expliquer la meilleure tenue des ménages dirigés par les femmes. En effet parmi ces ménages, un sur quatre est un ménage mononucléaire contre un sur dix pour ceux dirigés par un homme. En fait, plus de la moitié (55%) des ménages dont le chef est une femme ont une taille inférieure à trois personnes contre un quart seulement pour les ménages ayant un chef masculin. Ainsi certains

ménages dirigés par les femmes classés comme non-pauvres demeurent par conséquent vulnérables, car il suffit de l'accueil de nouveaux membres arrivant suite à une naissance ou à une immigration pour que d'aucuns puissent basculer à l'état de pauvreté.

Tableau 2.3: Répartition des ménages selon leur composition et le niveau de vie (en %)

	Pauvres	Intermédiaires	Aisés	Ensemble
Mononucléaire	1,8	7,9	27,8	11,2
Monoparental strict	4,7	8,9	7,2	6,8
Monoparental élargi	7,8	4,0	5,7	5,9
Nucléaire strict	27,9	30,3	14,0	24,7
Nucléaire élargi	21,9	20,3	19,2	20,6
Autre élargi	35,9	28,6	26,2	30,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ECAM 96/DSTAT

Par ailleurs on remarque qu'au niveau national, parmi ces personnes qui vivent dans les ménages, 1,1 ne fait pas partie du noyau nucléaire. Cette pression communautaire - c'est à dire le nombre moyen de personnes hors noyau nucléaire vivant dans le ménage - est de 1,4 personnes parmi les ménages pauvres et décroît avec le niveau de vie pour n'atteindre que 0,7 personne dans les ménages non-pauvres. La pression communautaire est particulièrement forte dans la région Forêt (2,2) et à Yaoundé (1,7) expliquant ainsi en partie le degré de pauvreté de ces régions.

Un examen de la typologie des ménages montre que même si l'on exclut les ménages mononucléaires, le type de ménage fondé sur la famille stricte, qu'il soit à base monoparental ou nucléaire, est relativement important puisqu'il représente près du tiers des ménages. Toutefois le ménage élargi demeure prédominant, surtout chez les pauvres.

Tableau 2.4: Pression communautaire selon le niveau de vie et la région

	Pauvres	Intermédiaires	Aisés	Ensemble
Yaoundé	1,65	1,50	0,77	1,12
Douala	1,45	0,99	1,09	1,12
Autres villes	1,55	1,04	0,60	0,91
Forêt	2,18	1,25	0,77	1,71
Hauts-Plateaux	1,46	0,88	0,36	1,05
Savane	0,85	0,80	0,60	0,79
Ensemble	1,42	1,00	0,70	1,08

Source: ECAM 96/DSTAT

## **Chapitre 3. Pauvreté et satisfaction des besoins sociaux**

### **3.1. Education**

Parmi les besoins sociaux, l'éducation revêt une importance primordiale puisqu'il est établi que les pays développés sont ceux qui ont un fort capital humain. Ainsi l'une des clefs pour élever le niveau de développement est d'élever le niveau d'instruction des populations. A cet égard, il convient d'étudier le niveau d'éducation en relation avec le niveau de vie; le problème étant de comprendre le comportement spécifique des populations pauvres.

Compte tenu des divergences généralement importantes dans ce domaine entre les parties septentrionale et méridionale du Cameroun, on a légèrement modifié le découpage précédent en termes de région; notamment la strate Autres villes a été scindée en deux: Autres villes du grand-nord et autres villes du grand-sud.

#### **3.1.1. Scolarisation**

Le taux de scolarisation des enfants de 6 à 14 ans est estimé à 76,3%. A titre de comparaison ce taux était estimé à 67,5% en 1976 et à 73,1% en 1987 selon les deux recensements de population réalisés au cours de ces années respectives. Globalement le Cameroun demeure dans une dynamique de progrès en matière de scolarisation.

Si les niveaux de scolarisation varient en fonction du niveau de vie, ils sont beaucoup plus marqués encore par les spécificités régionales.

Ainsi on trouve des taux de scolarisation particulièrement élevés -supérieurs à 92%- à Douala, Yaoundé, dans les Autres villes méridionales et dans la région rurale des Hauts-Plateaux et des taux particulièrement faibles dans les Autres villes septentrionales et dans la région rurale de la Savane (inférieurs à de 38%), laissant ainsi apparaître le clivage Nord/Sud évoqué précédemment. Ce clivage s'accroît un peu plus quand on s'intéresse à la scolarisation des filles; ainsi le taux de scolarisation féminin est de 21,8% dans la région rurale de la Savane contre au moins 87% dans les autres régions rurales du pays.

Tableau 3.1: Taux de scolarisation des enfants de 6-14 ans selon le niveau de vie et la région (en %)

	Pauvres		Intermédiaires		Aisés		Ensemble	
	Filles	Ensemble	Filles	Ensemble	Filles	Ensemble	Filles	Ensemble
Yaoundé	88,8	89,4	93,4	92,9	95,5	95,8	92,4	92,6
Douala	95,8	93,2	98,9	97,2	95,5	95,1	96,7	95,4
Autres Villes G..Nd	7,7	12,1	40,7	41,7	71,6	57,7	38,3	37,3
Autres Villes G. Sud	85,4	89,4	96,1	94,9	97,0	96,0	94,0	94,0
Forêt	80,8	85,3	98,9	96,7	99,9	99,9	87,8	89,8
Hauts-Plateaux	94,3	92,9	94,0	89,9	96,7	95,9	94,4	92,5
Savane	18,0	34,4	31,4	36,9	14,1	16,7	21,8	33,7
Ensemble	68,7	74,9	75,2	75,4	84,8	82,9	73,1	<b>76,3</b>

Source: ECAM 96/DSTAT

Cependant, le niveau de scolarisation varie également en fonction du niveau de vie. Ainsi le taux de scolarisation est assez proche dans les ménages pauvres (74,9%) et intermédiaires (75,4%); par contre les ménages riches se détachent nettement (82,9%). En général ce profil se rencontre dans pratiquement toutes les régions et même quand il y a des entorses, les différences ne sont pas importantes sauf une. En effet la région rurale Savane se singularise une fois de plus avec des taux de scolarisation de 34,4% et 36,9% respectivement parmi les ménages pauvres et intermédiaires et de 16,7% seulement parmi les ménages non-pauvres.

Pour avoir une explication à ce phénomène il convient de se pencher sur les raisons qui poussent les uns et les autres à ne pas -ou à ne plus- aller à l'école. Cet aspect du problème est d'autant plus important que s'il est vrai que le niveau du taux de scolarisation est satisfaisant au niveau national, sur les près de 3,617 millions d'enfants de 6 à 14 ans, on compte quand même plus de 857 000 qui ne vont pas à l'école.

Ainsi on relève que pour les enfants qui ne fréquentent pas un établissement scolaire, de manière écrasante (85,6%) c'est parce qu'ils n'y ont jamais été inscrits et peut-être ne le seront-ils jamais. Pour les autres, il s'agit d'un phénomène de déscolarisation dont 9,7% se sont retirés pour des raisons financières et 4,7% pour des raisons diverses (abandon, maladie, etc.). Si l'on revient à la proportion écrasante des enfants qui n'ont jamais été à l'école, on ne peut malheureusement pas connaître les raisons qui poussent les parents à ne pas les inscrire.

Pour pousser un peu plus loin l'analyse, l'on dépasse le cadre global pour rechercher les raisons spécifiques qui contraignent les parents à ne pas envoyer leurs enfants à l'école. Ainsi il apparaît que les contraintes financières sont plus présentes parmi les ménages pauvres que dans les autres catégories de ménages. En outre quand on se penche particulièrement sur le cas de la région rurale de la Savane, on constate que la totalité des enfants des ménages non-pauvres de cette région qui ne sont pas à l'école - qui rappelons le détient le taux de scolarisation le plus faible - n'y ont en fait jamais été inscrits; ce qui n'est pas le cas pour les autres catégories de ménages. Dans ces conditions il est difficile d'incriminer le manque de moyens financiers comme cause de non fréquentation d'un établissement scolaire par les enfants, les facteurs seraient plus sociologiques qu'économiques.

Une fois de plus il convient de s'intéresser spécifiquement à la scolarisation des filles, et cette fois en regard du niveau de vie. En fait plus encore que les garçons, la scolarisation des filles est fortement dépendante du niveau de vie surtout dans les régions à faible taux de scolarisation. Le cas de la partie urbaine du grand-nord est patent à ce sujet ; en effet le taux de scolarisation des filles passe de 7,7% pour les enfants vivant dans les ménages pauvres à 40,7% dans les ménages intermédiaires et à 71,6% dans les ménages non-pauvres, dépassant dans ce dernier cas le taux des garçons de plus de 25 points. Il semble donc de manière indéniable que le revenu accroît de manière sensible la scolarisation des filles.

Si la tranche de 6-14 ans représente l'âge de la scolarité fondamentale, c'est-à-dire celui où l'on est sensé acquérir le minimum de connaissances permettant à l'individu de s'intégrer plus facilement dans la société, il est évident qu'il est difficile si on se limite à ce niveau de trouver un emploi décent. A cet effet, l'on s'est également intéressé à la scolarisation des 15-19 ans, en pensant que pour ceux des enfants qui sont éjectés à cet âge du système scolaire, des problèmes pourraient se poser sur le marché du travail.

A l'examen des résultats il apparaît qu'à cet âge, plus de la moitié des adolescents sont sortis du système scolaire puisque seuls 45,2% y restent. La différence entre les niveaux de vie paraît plus marquée que pour la scolarisation fondamentale. Ainsi ce taux est de 40,5% pour les ménages pauvres, 46,1% pour les ménages intermédiaires et 57,8% pour les ménages riches. Le fait que les coûts d'éducation deviennent plus lourds à cet âge que pour les jeunes enfants explique certainement en grande partie ce phénomène. Toutefois cette seule raison ne suffit pas, puisque toutes les régions et notamment les régions rurales des Hauts-Plateaux et de la Savane ne suivent pas la tendance générale.

Les contraintes qui pèsent sur la scolarisation peuvent également être analysées au vu des dépenses qui y sont consacrées. A cet égard, on a calculé une dépense moyenne d'éducation par élève qui rapporte pour chaque ménage la dépense d'éducation du ménage au nombre d'enfants effectivement scolarisés dans le ménage.

Les résultats que l'on obtient ne font qu'apporter une confirmation à ce que l'on a vu jusqu'ici. Ainsi la dépense moyenne par élève varie fortement en fonction du niveau de vie et de la région. Elle passe de 10800 FCFA dans les ménages pauvres à 54800 FCFA dans les ménages non-pauvres. Au niveau régional, les deux grandes villes que sont Douala et Yaoundé se détachent nettement du lot. Elles sont suivies des Autres villes du grand-sud, les Autres villes du grand-nord et les régions rurales ferment la queue. Les différences régionales sont tellement importantes en matière de dépenses d'éducation que les ménages pauvres de Yaoundé par exemple dépensent plus que les ménages intermédiaires et même les ménages non-pauvres des zones rurales. Si l'on admet que toutes choses égales par ailleurs la dépense d'éducation est corrélée à la qualité de l'éducation, il apparaît un différentiel de qualité relativement important entre les différentes régions.

Tableau 3.2: Dépense moyenne de scolarisation par élève, par région et niveau de vie (en milliers de FCFA)

	Pauvres	Intermédiaires	Aisés	Ensemble
Yaoundé	20300	26100	77600	45700
Douala	17600	37900	77100	53100
Autres villes G.N.	7500	11000	14400	11700
Autres villes G.S.	15700	25700	45700	32000
Forêt	12500	19000	1810	15200
Hauts-Plateaux	8500	17800	26400	12200
Savane	7200	8100	19400	8500
Ensemble	10800	21200	54800	23000

Source: ECAM 96/DSTAT

### 3.1.2. Alphabétisation et niveau d'instruction

Les améliorations relevées en matière de scolarisation se répercutent nécessairement sur l'alphabétisation. Ainsi le taux d'analphabétisme des personnes de 15 ans et plus est estimé à 38,6% et celui des personnes de 11 ans et plus à 35,4%. A titre de comparaison ce dernier taux était estimé à 52,6% en 1976 et à 40,5% en 1987.

Les contours de l'analphabétisme, aussi bien en fonction du niveau de vie que de la région, sont les mêmes que ceux de la scolarisation. Dans les deux métropoles et les Autres villes méridionales, on trouve une population fortement alphabétisée même parmi les populations pauvres qui s'avèrent d'ailleurs être quelquefois plus alphabétisée que les personnes vivant dans les ménages de niveau de vie intermédiaire. Les deux autres régions rurales (Forêt, Hauts-plateaux) ont un comportement moyen tandis qu'une fois de plus les Autres villes du grand-nord et la région rurale de la Savane sont particulières avec des taux d'analphabétisme respectifs de 59,2% et 68,2%.

L'analphabétisme féminin quoique plus élevé que celui des hommes revêt le même comportement en fonction du niveau de vie. Il convient cependant de relever deux particularités: d'abord celui des femmes vivant dans les ménages de niveau de vie intermédiaire de la région rurale Savane qui ont un taux d'analphabétisme acceptable (41,8%), en tout cas nettement inférieur à celui des femmes pauvres et non-pauvres de la même région; ensuite le cas de la ville de Douala où on note un écart relativement important de l'analphabétisme masculin (2,9%) et féminin (23,4%) au détriment de ces dernières, ce fléau étant d'ailleurs particulièrement accentué pour celles vivant dans les ménages de niveau de vie intermédiaire (40,9%).

Tableau 3.3: Taux d'analphabétisme des personnes de 15 ans et plus par niveau de vie et par région (en %)

	Population totale				Population féminine			
	Pauvres	Intermédiaires	Aisés	Ensemble	Pauvres	Intermédiaires	Aisés	Ensemble
Yaoundé	8,1	12,5	2,9	6,4	8,2	21,5	3,2	7,9
Douala	6,4	8,4	5,5	6,4	23,2	40,9	17,2	23,4
Autres villes G.N	80,0	61,1	45,1	59,2	99,9	70,6	53,1	70,2
Autres villes G.S.	20,5	14,5	7,8	11,6	38,5	40,7	8,0	19,8
Forêt	44,9	24,1	37,9	36,8	56,1	54,8	69,2	57,9
Hauts-plateaux	45,6	34,0	30,3	38,7	57,1	55,6	58,1	56,8
Savane	75,1	57,5	69,8	68,2	76,2	41,8	81,4	72,7
Ensemble	52,6	35,4	23,3	38,6	61,8	47,1	32,3	44,8

Source: ECAM 96/DSTAT

Quant à l'instruction, elle est marquée par un déséquilibre entre les niveaux puisque environ trois personnes sur dix ne justifient d'aucun niveau d'instruction, près d'une personne sur deux est du niveau primaire (46,5%) alors que seulement 2,2% des personnes ont atteint l'enseignement supérieur. Par rapport au niveau de vie, l'analyse met en exergue l'accroissement du niveau d'instruction avec le niveau de vie.

Les écarts de niveau entre pauvres et non-pauvres sont très marqués; les personnes à bas niveau d'instruction se recrutent prioritairement chez les pauvres: 33,8% des personnes de six ans et plus n'ayant jamais été à l'école et 51,9% d'entre eux ayant le niveau du primaire contre 29,3% et 45,6% respectivement chez les intermédiaires, puis 18,6% et 33,7% chez les non-pauvres. La différence de proportion entre les personnes ayant accompli les cycles primaire et le secondaire confirme le désavantage des pauvres. En effet chez ces derniers, la décélération est rapide puisque on passe de 51,9% qui ont un niveau du primaire à 14% qui ont le niveau du secondaire. Chez les intermédiaires le glissement est plus lent: de 45,6% à 23,7%; pendant que chez les non-pauvres le mouvement s'inverse, les proportions subissant un léger relèvement; de 33,7% à 38,8%.

On retrouve ici le résultat déjà relevé pour ce qui est de la scolarisation à savoir qu'à partir d'un certain âge et notamment l'âge de faire le cycle secondaire, l'accès à l'instruction commence à être plus sélectif puisque les coûts de l'éducation augmentent de manière substantielle pénalisant ainsi les populations les plus pauvres.

Les inégalités qui ressortent de l'analyse spatiale mettent en relief l'influence de l'espace géo-socio-économique quant à l'accès à une plus grande instruction. La partie septentrionale du pays qu'elle soit urbaine ou rurale abrite ainsi une proportion importante des personnes avec un niveau d'instruction nul; les écarts sont significatifs entre le maximum 68,2% dans la région rurale Savane et le minimum 3,4% à Douala.

Au-delà de la population totale il convient de se pencher spécifiquement sur l'instruction des chefs de ménages. Il apparaît au vu des résultats que le niveau d'instruction des chefs de ménage est meilleur que celui de la population. Ainsi un peu plus d'un tiers justifie du niveau primaire (34,8%), un autre tiers se répartit entre le secondaire (26,9%) et le supérieur (6,2%).

De l'analyse selon la région, Il se dégage globalement une fois de plus une opposition où les deux métropoles paraissent particulièrement favorisées, suivies des Autres villes du grand-sud, les autres régions fermant la queue. Pour ce qui est des études universitaires particulièrement, 30,5% des chefs de ménage de la capitale ont atteint ce niveau, ils sont 17,7% à Douala alors qu'à l'autre extrême, ils ne sont que 0,1% dans la région rurale Savane.

L'analyse selon le niveau de vie permet d'entrevoir l'influence de l'instruction dans l'élévation du niveau de vie. Les ménages pauvres sont le creuset des chefs sans instruction: près d'un chef de ménage sur deux (47,2%) alors que cette proportion n'est que de 20% parmi les ménages non-pauvres. Par ailleurs les écarts de niveau d'instruction sont manifestes pour ce qui est de l'enseignement supérieur; en effet parmi les ménages pauvres, seulement 0,3% de leurs chefs ont atteint ce niveau alors qu'ils sont 17,8% chez les non-pauvres. Ainsi on peut penser, comme on le montrera par la suite que même si un bon niveau d'instruction du chef de ménage n'est pas un viatique contre la pauvreté, le niveau de ce dernier permet néanmoins de se prémunir de ce fléau dans une certaine mesure.

Tableau 3.4: Structure des niveaux d'instruction de la population totale et des chefs de ménage selon le niveau de vie (%).

	Population totale				Chefs de ménage			
	Pauvres	Intermédiaires	Aisés	Ensemble	Pauvres	Intermédiaires	Aisés	Ensemble
Sans	34,0	29,3	28,7	29,5	47,2	32,9	20,0	34,8
Primaire	51,9	45,6	33,7	46,5	37,6	35,8	20,7	32,2
Secondaire	14,0	23,7	38,8	21,8	14,9	28,2	41,5	26,8
Supérieur	0,2	1,4	8,8	2,2	0,3	3,1	17,8	6,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ECAM 96/DSTAT

En définitive, l'analyse qui précède montre la fragilité des pauvres face à l'éducation. Pour ce qui est des chefs de ménages, les plus pauvres semblent l'être dans une certaine mesure parce qu'ils n'ont pas un niveau d'éducation satisfaisant. Pour les membres secondaires du ménage et notamment les enfants, ceux qui vivent dans les ménages pauvres rencontrent des difficultés à partir du secondaire. Toutefois il est apparu que les moyens financiers ne sont pas les seuls qui limitent la scolarisation des enfants et qu'il faudrait approfondir un certain nombre de phénomènes sociologiques.

### 3.2. Santé des populations et nutrition des enfants

Des informations ont été collectées sur la santé de tous les membres des ménages ainsi que sur la couverture vaccinale et la nutrition des enfants de 6 à 59 mois. Les indicateurs présentés dans la suite permettent d'apprécier les comportements des populations en rapport avec leur santé et donnent en même temps une idée des répercussions au niveau individuel des réformes entreprises en matière de politique de santé dans le contexte de la crise économique ambiante.

#### 3.2.1. Situation en matière de santé

Les résultats obtenus indiquent que dans l'ensemble, l'état de santé des populations n'est pas très bonne puisqu'un individu sur cinq déclare avoir été malade au cours des deux dernières semaines. Cependant le niveau de la morbidité récente peut varier sensiblement selon les caractéristiques de population considérées.

D'abord une analyse en fonction du niveau de vie montre que la morbidité ne revêt pas toujours les contours auxquels on s'attend; en effet on se serait attendu qu'elle diminue avec le niveau de vie, or c'est le contraire qui apparaît, tout au moins quand on considère la population dans son ensemble. Toutefois ce profil d'ensemble connaît deux exceptions: Douala et les Autres villes où les ménages de niveau de vie intermédiaire ont le plus faible taux de morbidité, suivis des ménages non-pauvres, les ménages pauvres enregistrant les taux les plus élevés. Ensuite on relève que la morbidité est plus forte dans les villes que dans les zones non-urbaines, le taux le plus élevé étant enregistré à Douala (30,7%) et le plus faible dans la région rurale de la Savane (12,7%), confirmant le résultat relevé ci-dessus qui tend à montrer que la morbidité est inversement corrélée au niveau de vie.

L'analyse en fonction de l'âge confirme l'a priori selon lequel les enfants de moins de 5 ans et les personnes âgées (55 ans et plus) constituent des couches particulièrement vulnérables. En fait la morbidité est relativement élevée pour les jeunes enfants (25,3%), elle baisse pour atteindre son minimum pour la tranche d'âge 15-24 ans (17,6%), elle commence à remonter pour atteindre son maximum pour les personnes de 55 ans et plus (38,1%).

Tableau 3.5: Taux de morbidité au cours des deux dernières semaines selon la région et le niveau de vie.

	Pauvres	Intermédiaires	Aisés	Ensemble
Yaoundé	28,6	29,5	30,7	29,7
Douala	42,0	26,4	28,9	30,7
Autres Villes	26,3	20,4	30,5	24,9
Forêt	19,4	21,3	26,2	20,3
Ht-Plateaux	16,7	26,9	31,0	20,6
Savane	9,6	15,6	15,9	12,3
Ensemble	17,3	22,0	27,8	20,7

Source: ECAM 96/DSTAT

Parmi les personnes se déclarant malades, seulement 48,7% ont pu profiter d'une consultation. En d'autres termes, plus de la moitié des personnes se déclarant malades ne veulent pas ou ne peuvent pas avoir accès à des services de santé.

Une fois de plus, aussi curieux que cela puisse paraître, le taux de consultation est décroissant en fonction du niveau de vie. Il est néanmoins intéressant de relever que ce profil d'ensemble se rencontre seulement à Yaoundé, dans les Autres villes et dans la région rurale Forêt; alors que dans les Hauts-plateaux et la Savane, c'est plutôt le comportement naturel, c'est à dire les non-pauvres ayant le plus recours aux services de santé.

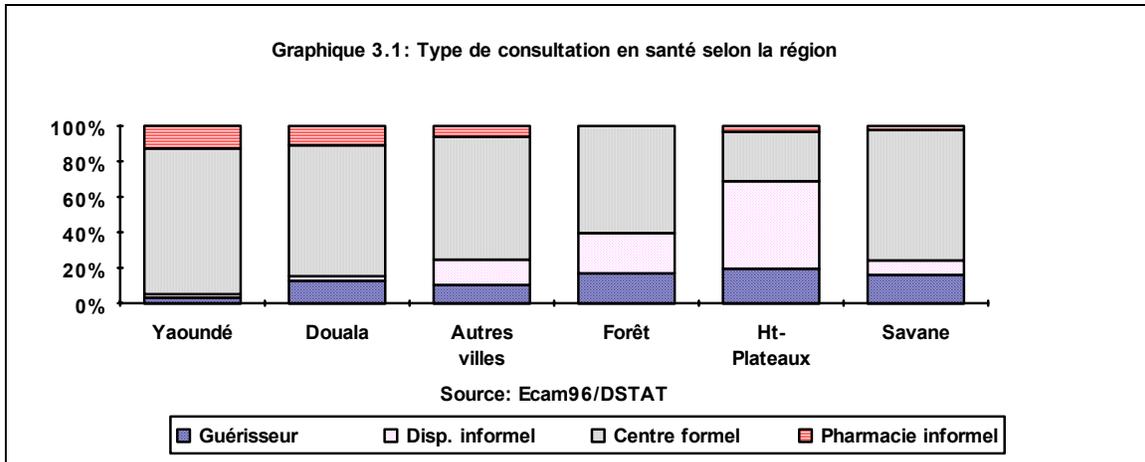
Les croyances et les comportements socioculturels des populations amènent à s'intéresser au type de consultation effectué. L'intérêt d'une telle information dans le contexte de crise économique et d'ajustement structurel est qu'elle donne à la fois une idée de la disponibilité, de l'accessibilité aux services modernes de santé pour les ménages et du degré d'utilisation des services existant. Les catégories retenues dans ce cadre sont le guérisseur traditionnel, le dispensaire informel (notamment à la maison), les structures formelles (médecin, infirmier, pharmacien etc. dans un centre hospitalier ou une pharmacie), les autres catégories (pharmacie ambulante, église etc.).

Dans l'ensemble parmi les personnes malades, près de six sur dix ont recours à une structure formelle. Cependant plus de deux sur dix ont néanmoins recours à un dispensaire informel et 14% à un guérisseur traditionnel.

Le standard de vie a un effet perceptible sur le type de consultation. En effet parmi les populations pauvres, 36,1% seulement des consultations ont été effectuées dans une structure formelle, 33,1% l'ont été dans un dispensaire informel et 24,2% auprès d'un guérisseur traditionnel. Quand on passe aux populations de niveau de vie intermédiaire, les consultations auprès des structures formelles passent à 63,2% et elles augmentent encore à 77,6% pour les personnes non-pauvres; alors que concomitamment, les consultations auprès des dispensaires informels et des guérisseurs traditionnels baissent; par exemple ces dernières ne sont que de 7,1% pour les personnes non-pauvres. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet état de fait dont on peut citer notamment le différentiel de revenu entre les non-pauvres et les pauvres, le meilleur niveau d'éducation des ménages non-pauvres, le fait que ces derniers soient beaucoup plus en ville où l'accès aux services de santé formels est plus aisé etc. Pour une meilleure compréhension de ce phénomène, on se penche sur une analyse régionale.

Cette dernière laisse apparaître que l'on recourt plus souvent aux services de santé formels dans les deux principales métropoles du pays que sont Douala (82,1%) et Yaoundé (73,8%), mais aussi dans la région rurale de la Savane (73,5%), dans les Autres villes (69,3%) et en région forestière (60,5%). En fait il n'y a que la région rurale des Hauts-plateaux où cette incidence est particulièrement faible (28%). Ce résultat est intéressant à plus d'un titre. Premièrement il permet de faire tomber le mythe selon lequel la région de la Savane serait fermée aux pratiques modernes de santé à cause d'une certaine mentalité. Deuxièmement les centres de santé formels sont nettement moins prisés dans la région rurale des Hauts-plateaux que les dispensaires informels qui enregistrent quasiment la moitié des consultations. Troisièmement, comme on s'y attendait, le phénomène des guérisseurs traditionnels est beaucoup plus présent en régions rurales (de 15% à 20% des consultations) que dans les zones urbaines (de 3% à 13% des consultations); et à l'inverse les pharmacies ambulantes sont plus présentes en villes.

En outre, il est particulièrement intéressant d'examiner les consultations faites auprès d'un guérisseur traditionnel (14%) ou auprès d'un vendeur ambulant de médicaments (5,2%). Bien que plus fréquentes chez les personnes les plus démunies, ces types de consultation ne sont pas seulement l'apanage de celles-ci puisqu'elles sont effectuées dans 7,1% et 4% de cas respectivement chez les non-pauvres, et dans 9,8% et 6,6% de cas chez les personnes de standard de vie moyen. Ce comportement serait dû au renchérissement des coûts des services modernes de santé dans un contexte où le pouvoir d'achat des ménages a globalement baissé.



Parmi les consultations réalisées auprès d'une formation sanitaire formelle, près de six sur dix (57,2%) l'ont été auprès des centres de santé publics. Cette distribution est valable dans toutes les régions à l'exception de la ville de Douala où cette proportion est de 41,5%. Dans les centres urbains, plus on est riche, plus on se tourne vers les centres de santé privés; par exemple dans les Autres villes, la proportion de personnes ayant été consultées dans une formation sanitaire privée est de 23,8% pour les ménages pauvres, 44,2% pour les ménages de niveau de vie intermédiaire et 57,1% chez les ménages non-pauvres. Par contre dans les régions rurales, les personnes issues de ménages non-pauvres ont plutôt tendance à se tourner vers les centres de santé publics, en fait dans ces régions, ce sont plutôt les pauvres qui affectionnent les formations sanitaires privées. Peut-être pourrait-on y entrevoir la différence de qualité de service rendu par les formations sanitaires privées, leur service rendu en zone urbaine étant de bonne qualité attirerait les ménages non-pauvres, ce qui ne serait peut-être plus le cas de ces formations en zone rurale ; en fait dans ce dernier cas, il pourrait s'agir de petites formations ayant une vocation humanitaire, mais ne disposant pas toujours de moyens humains et matériels suffisants.

Les contraintes qui pèsent sur la santé des plus démunis peuvent également être perçues au travers des dépenses de santé. Au niveau national un individu consacre par an en moyenne 13000 FCFA pour sa santé, ce qui représente 7,3% de son budget. Cette situation globale cache cependant d'énormes disparités entre les régions et classes sociales.

En effet, l'enveloppe moyenne consacrée par un individu durant l'année pour sa santé n'est que de 5600 FCFA dans les ménages pauvres, mais augmente significativement avec le standard de vie pour dépasser les 37000 FCFA dans les ménages non-pauvres. Ces

différences significatives en fonction du niveau de vie contraignent les ménages pauvres à réaliser un effort budgétaire relatif à la santé plus important que celui des ménages intermédiaires et relativement proche de celui des ménages non-pauvres.

Quand on analyse la distribution des dépenses de santé relativement à la région, l'on note que dans l'ensemble, les dépenses de santé sont plus importantes dans les villes de Douala et de Yaoundé qu'ailleurs. C'est ainsi qu'un habitant de Douala a eu à dépenser en moyenne plus de 27000 FCFA et celui de Yaoundé près de 21000 FCFA, soit quasiment le double de ce qu'on a dépensé dans les autres régions. Par ailleurs on relève que dans la région rurale Savane, la dépense annuelle consacrée à ce besoin essentiel est inférieure de moitié à ce que l'on a dépensé au niveau national, ce qui une fois de plus tend à marquer la pauvreté de cette région. C'est également dans cette région que l'effort réalisé pour satisfaire ses besoins en santé est le plus faible avec un coefficient budgétaire de 4,1%.

Tableau 3.6: Dépenses moyennes de santé et part dans les dépenses totales des ménages par région et selon le standard de vie

	Dépense par tête			Part dans la dépense totale (en %)		
	Pauvres	Intermédiaires	Aisés	Pauvres	Intermédiaires	Aisés
Yaoundé	7000	12700	38500	7,8	7,5	6,9
Douala	7600	12500	48900	9,6	7,4	8,0
Autres Villes	3200	8000	28700	3,7	4,7	6,6
Forêt	5200	14000	41600	6,8	9,4	13,2
Ht-Plateaux	7600	13100	43300	10,2	8,6	11,5
Savane	2900	4300	20900	3,9	2,8	6,3
Ensemble	5500	10100	37400	7,2	6,3	7,9

Source: ECAM 96/DSTAT

### 3.2.2. Couverture vaccinale

Selon les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.)<sup>3</sup> reprises au Cameroun par le Ministère de la Santé Publique, un Programme Elargi de Vaccination (PEV) est mis en oeuvre dans le pays depuis la décennie 1970 afin de fournir des vaccins de base à tous les nourrissons en vue de les immuniser contre six des principales maladies de l'enfance. Ces vaccins qui devraient en principe être administrés au cours de la première année de vie de l'enfant selon un calendrier défini comprennent: le BCG (contre la tuberculose), trois doses de DTCoq (contre la Diphtérie, le Tétanos et la Coqueluche) et de Polio (contre la Poliomyélite), et le vaccin contre la Rougeole.

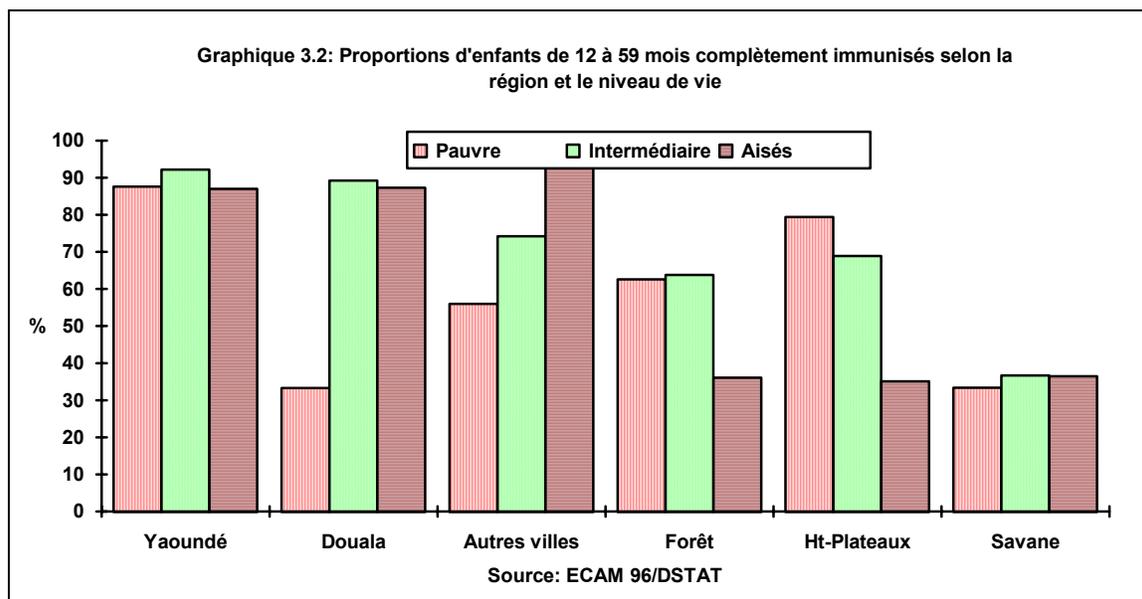
En collectant en même temps que les mesures anthropométriques des enfants les informations sur les vaccinations dont a déjà bénéficié chaque enfant âgé de 6 à 59 mois, l'enquête a donné une nouvelle occasion d'évaluer les efforts accomplis ces dernières années dans le cadre du PEV qui vise une immunisation des enfants en bas-âge.

<sup>3</sup>Poulation Reports, série I, Numéro 5, Mai 1987.

Les informations collectées à ce sujet sont fondées sur le carnet de vaccination, et lorsque celui-ci n'existait pas ou n'a pas pu être vu au moment de l'enquête, on a considéré dans les calculs que l'enfant n'était pas vacciné.

A l'analyse, pour les enfants âgés de 12 à 59 mois, le taux de vaccination contre chacune des six principales maladies de l'enfance retenues dans le cadre du PEV se situe autour de 67%. Plus de 64% des enfants de cette tranche d'âge sont complètement immunisés, tandis qu'à l'autre extrême, jusqu'à 23,7% n'ont jamais été vaccinés. A titre de rappel, d'après l'enquête démographique et de santé (EDS) de 1991, seuls 26,9% des jeunes de 12 à 59 mois étaient totalement vaccinés, et 32,1% n'avaient jamais reçu de vaccination. L'évolution positive constatée rend compte des efforts notables accomplis par le Programme dans le pays au cours de la décennie quatre-vingt dix avec l'intensification des campagnes. Cependant, il reste des efforts à déployer pour atteindre l'objectif de vaccination systématique.

Quand on considère l'immunisation en fonction des différents facteurs qui pourraient l'influencer, on constate que moins que le niveau de vie, c'est plutôt la région qui en est un facteur discriminant. En effet le graphique 3.2 montre bien la faiblesse de l'immunisation dans la région Savane (34,7%), alors que la région forestière, qui détient le score le plus bas parmi les cinq autres en est à 61,9%. Par contre, relatif au niveau de vie, on relève trois cas de figures. A Douala, dans les Autres villes et en région Savane, le niveau de vie influence positivement la vaccination. Dans les régions Forêt et Hauts-plateaux, on constate plutôt l'inverse et enfin à Yaoundé, pratiquement tous les enfants sont largement vaccinés. Le cas de la région Savane mérite vraiment qu'on s'y attarde dans la mesure où plus de 56% d'enfants qui y vivent n'ont jamais reçu de vaccination. Par ailleurs on a vu un peu plus haut que cette région n'avait pas en aversion les services modernes de santé; par conséquent il peut s'agir des problèmes d'accessibilité ou encore de sensibilisation sur lesquels il serait temps que les spécialistes de la santé se penchent.



Pour ce qui est des enfants de 6 à 11 mois, il apparaît au vu des résultats que le BCG (théoriquement préconisé au cours du premier mois de vie), le DTC0q et la Polio (toutes les

doses au plus tard au quatrième mois) sont les vaccinations les plus couramment pratiquées avec des taux de couverture respectifs de 64,7 %, 69,8% et 71,2%. Quant à la rougeole, elle donne un taux de couverture de 36,4%. En 1995, les statistiques du ministère de la Santé Publique donnaient pour les enfants de 0 à 11 mois, des taux respectifs de 72% pour le BCG, 46% pour le DTCoq/Polio et 46% pour la rougeole.

Dans ce cas précis, c'est à dire aux premiers mois de la vie, les enfants issus des ménages plus aisés bénéficient d'une meilleure protection par rapport aux pauvres. Les ménages aisés, qui sont souvent aussi les mieux avertis, font donc plus d'efforts pour respecter le calendrier de ces vaccinations. Une bonne partie de ces enfants n'ayant pas atteint l'âge de 9 mois pour bénéficier du vaccin contre la rougeole (et compléter ainsi leur immunisation), il est normal que l'on ait des taux de couverture plus bas pour cette vaccination. Il y a néanmoins lieu de signaler qu'une proportion de 25,9% d'enfants n'ont reçus aucune vaccination à cet âge.

Tableau 3.7: Pourcentage des enfants âgés de 6 à 11 mois ayant bénéficié des vaccinations spécifiques selon le niveau de vie de leur ménage

	Pauvres	Intermédiaires	Aisés	Ensemble
BCG	57,2	82,5	93,3	67,0
DTCoq	57,1	77,8	93,3	67,5
Polio	58,7	81,8	93,3	69,9
Rougeole	44,6	43,9	42,4	44,4
Pas du tout vaccinés	41,3	17,6	6,7	29,8

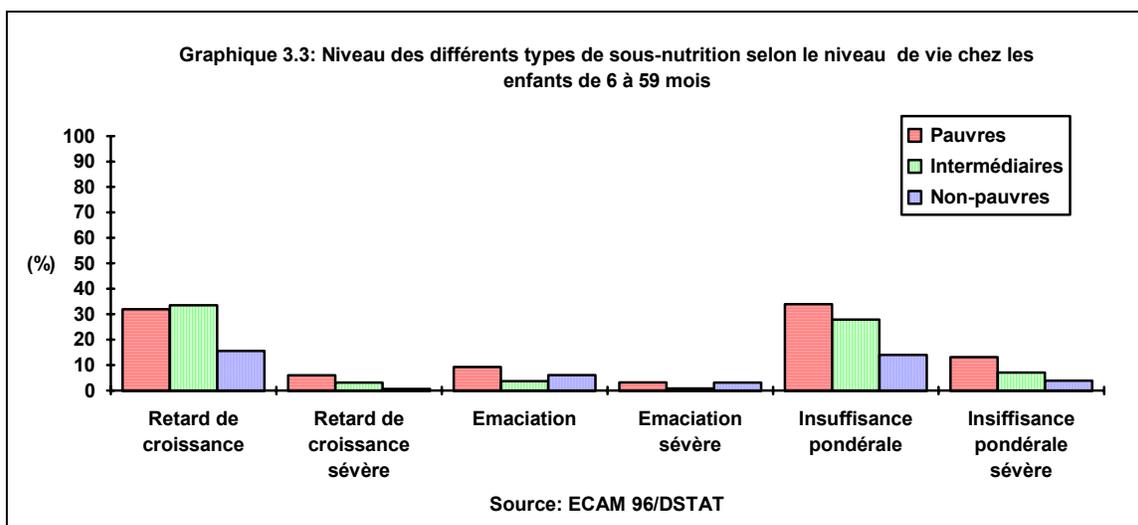
Source: ECAM 96/DSTAT

### 3.2.3. Etat nutritionnel des jeunes enfants

L'évaluation de l'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois qui suit n'est pas fondée sur un examen clinique consistant à rechercher les altérations et autres signes de déficience, mais l'appréciation se fait au moyen de mesures anthropométriques simples qui y sont particulièrement sensibles, en l'occurrence le poids et la taille. Ces deux caractères sont liés et varient de manière sensible avec l'âge au cours des premières années de la vie. Une combinaison de ces trois variables permet de calculer trois indicateurs de mesure de la malnutrition.

Le premier indicateur qui est le retard de croissance indique une inadéquation de la taille par rapport à l'âge. Il provient d'une sous-alimentation chronique inhérente soit à une alimentation inadaptée, soit à une mauvaise santé prolongée. Il s'agit donc d'un indicateur structurel. Le deuxième indicateur, l'insuffisance pondérale traduit la faiblesse du poids de l'enfant par rapport à l'âge. Il traduit également une malnutrition chronique tout en étant plus sensible à des phénomènes conjoncturels que le premier. Quant au troisième indicateur qui est l'émaciation, il marque l'inadéquation du gain de poids en fonction de la taille. Il reflète la situation nutritionnelle du moment et est donc sujet à des fluctuations conjoncturelles. Ce dernier instrument de mesure pourrait par exemple traduire de mauvaises récoltes ou autres situations de pénurie dans une région donnée.

Le calcul des indicateurs précédents est basé sur des normes établies auprès d'une population de référence. Dans le cadre de cette étude, l'on a utilisé les normes de Harvard<sup>4</sup> établies vers la fin des années 1950 à Boston (Etats-Unis). Ainsi, on considère qu'un enfant accuse un retard de croissance dès lors que sa taille est inférieure de plus de 10% à la taille normale d'un enfant du même âge; le retard de croissance est dit sévère si le déficit se situe à plus de 20% de la taille normale pour cet âge. Les définitions pour l'émaciation sont similaires à la précédente en adaptant évidemment les concepts. Quant à l'insuffisance pondérale, on considère qu'il y a problèmes si le poids de l'enfant est de plus de 20% inférieur à celui d'un enfant normal de même taille, l'insuffisance pondérale étant sévère lorsque le déficit se situe à plus de 30% du poids normal pour cette taille.



Au vu des résultats, il apparaît que le phénomène de sous-nutrition a une ampleur importante. En effet, 30,3% des enfants de 6 à 59 mois présentent un retard de croissance, 7,1% sont atteints d'une émaciation et 29,5% accusent une insuffisance pondérale. L'information selon laquelle la malnutrition est la cinquième cause de mortalité infantile au Cameroun n'est donc pas surprenante. Par ailleurs quoique les résultats ne soient pas parfaitement comparables à cause des approches techniques différentes, ces résultats confirment ceux de l'EDS de 1991 où l'on comptait une prévalence du retard de croissance de 25%, de l'émaciation de 4% et de l'insuffisance pondérale de 14%.

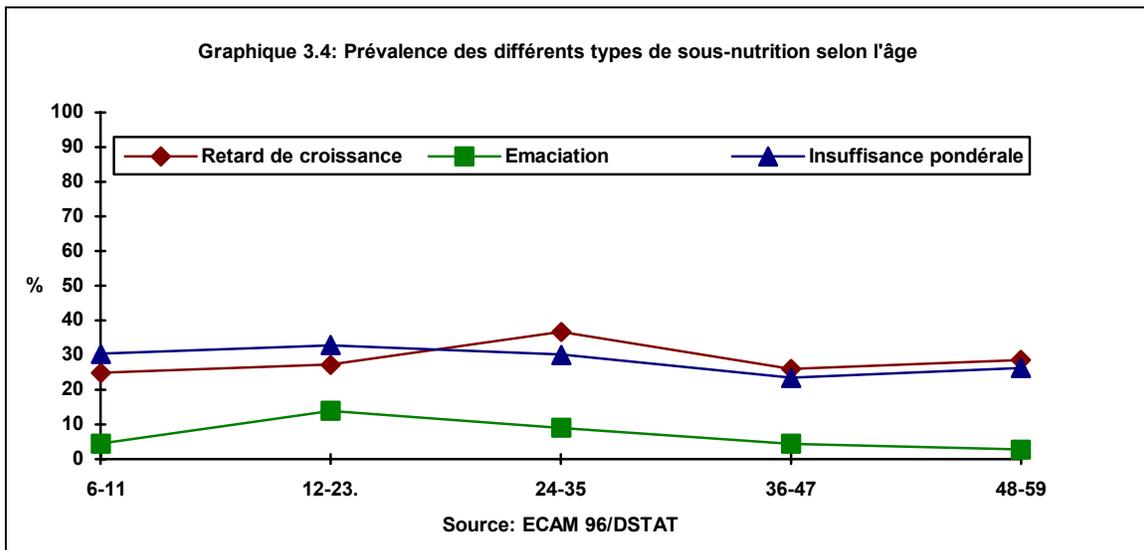
La fréquence de chacun des trois types de sous-nutrition varie en fonction de certaines caractéristiques propres aux enfants ou à leur environnement. Quel que soit le type considéré, les garçons sont moins touchés que les filles. Par ailleurs, il n'y a pas homogénéité selon le niveau de vie. Cependant on constate que dans l'ensemble les ménages non-pauvres se détachent des autres catégories de ménages. Les soins dont bénéficient les enfants de chaque catégorie en particulier sur le plan de l'alimentation et de la santé peuvent constituer un facteur non négligeable de ces différences. L'on sait en effet que les enfants des ménages plus

<sup>4</sup>JELLIFFE, D. B., "Appréciation de l'état nutritionnel des populations (principalement par voie d'enquête dans les pays en développement), Organisation Mondiale de la Santé, Série de monographies, N°53, Genève, 1969, pp. 239-243.

nantis jouissent relativement de meilleures conditions de vie et que dans certaines sociétés ou ménages, les enfants garçons bénéficient de plus d'attention que leurs soeurs.

Paradoxalement, ce sont plutôt les enfants dont la mère est présente dans le ménage et ceux qui sont déclarés bien-portants qui sont le plus affectés par toutes les formes de sous-nutrition; l'exception étant l'insuffisance pondérale légèrement plus fréquente chez les enfants récemment malades que chez les bien-portants.

La comparaison selon l'âge permet de relever que les enfants âgés de 3 à 4 ans révolus figurent parmi les catégories les moins touchées par chacun des trois types de sous-nutrition; c'est également le cas de ceux ayant entre 6 et 11 mois pour ce qui est du retard de croissance et de l'émaciation. En guise d'explication à ce constat, l'on peut penser que les âges de 1 à 3 ans constituent la période habituelle de sevrage et donc d'une transition pas toujours facile entre deux modes d'alimentation de l'enfant qui se trouve de ce fait plus exposé à la sous-nutrition. Entre 4 et 5 ans, l'enfant est sans doute mieux adapté à son nouveau mode d'alimentation et il est probable qu'il ait rattrapé le cas échéant au moins une bonne partie de ses insuffisances antérieures en matière de nutrition.



Enfin, il ressort de la comparaison selon la région que Yaoundé et la zone rurale des Hauts-plateaux sont aux deux extrêmes et présentent respectivement la plus faible (14,7%) et la plus forte (37,4%) proportions d'enfants présentant un retard de croissance. A propos de l'émaciation, c'est encore à Yaoundé (1,2%) et à Douala (3,4%) où l'on rencontre les prévalences les plus faibles; celles-ci sont inférieures à la moitié de la fréquence au niveau national (7,1%) alors que dans la zone rurale Forêt, la fréquence est 1,5 fois plus élevée qu'au niveau national. En ce qui concerne l'insuffisance pondérale, il affecte moins les enfants vivant à Douala (9,6%), soit près de 3 fois moins que dans les Autres villes et les zones rurales du pays ou à Yaoundé (17,1%). La forme sévère de ce dernier type de sous-nutrition se retrouve chez près de 14% des enfants dans la zone rurale des Hauts-plateaux et de 11,1% dans les villes moyennes, c'est-à-dire dans une fraction plus importante que celle observée à Douala quelle qu'en soit la forme. Ces différences reflètent, non seulement les différences de climat ou d'accès à la nourriture, mais sans doute aussi les différences au niveau des comportements et des habitudes alimentaires. En effet, les zones rurales à l'exemple des

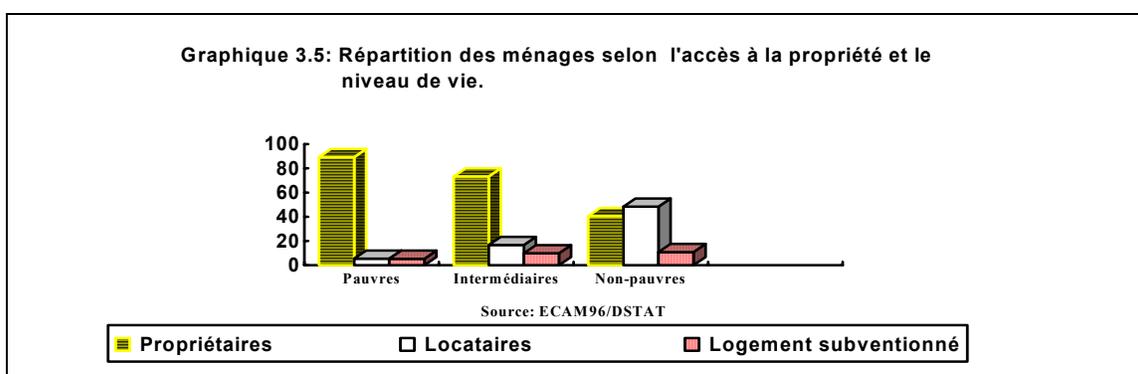
Hauts-plateaux constituent le grenier du pays en matière de produits alimentaires, mais il s'y pose un problème des habitudes alimentaires marquées par les tabous et interdits et d'utilisation de la production (vente, dons aux étrangers) qui font que finalement l'on ne consomme pas toujours ce qui est produit.

Ainsi, la crise économique de ces dernières années et les réformes macro-économiques entreprises pour y faire face ont considérablement affecté le pouvoir d'achat des ménages et par conséquent leur capacité à faire face à leurs problèmes de santé; l'on n'est donc pas surpris qu'en matière de sous-nutrition par exemple peu de ménages semblent être à l'abri.

### 3.3. Habitat et cadre de vie

Les besoins en logement sont satisfaits quantitativement. En effet, 71,5% des ménages sont propriétaires de leur logement contre seulement 20,3% de locataires. Cette accession à la propriété est d'ailleurs promise à de meilleures perspectives. En effet, 11,2% des ménages sont en cours d'acquisition d'une maison. En plus, certains membres en dehors du chef de ménage ont acquis une maison destinée à l'habitation en dehors de leur résidence actuelle. Cela porte à 77,7% la proportion totale des ménages dont des membres possèdent une maison d'habitation.

Les pauvres sont constitués à 89,5% de propriétaires contre 75,4% et 42,7% en ce qui concerne les intermédiaires et les non-pauvres respectivement. Les locations et les logements subventionnés se rencontrent relativement plus chez les non-pauvres pour (46,2%) que chez les intermédiaires (15,0%) et les pauvres (5,7%). La présence plus importante des propriétaires parmi les ménages pauvres que dans les autres catégories de ménages pourrait s'expliquer d'abord par le fait qu'une proportion importante de ces ménages vit en zone rurale où l'accès à la propriété est plus facile. Ensuite, en milieu urbain certains ménages intermédiaires et non-pauvres mettent la barre trop haute pour ce qui est de la qualité de l'habitat, barre qu'il est difficile d'atteindre surtout en cette période. Mais il est aussi possible que cette forte préférence pour le logement subventionné et la location parmi la population la mieux nantie puisse signifier que dans une certaine mesure ces derniers soient bien propriétaires d'un logement, mais pour des raisons d'opportunité, auraient préféré mettre leur propre maison en location. Par ailleurs, bien que le milieu urbain n'abrite que 33,9% de l'ensemble des ménages du pays, il compte jusqu'à 50,1% des locataires. Ainsi, les locataires sont plus nombreux en ville et les propriétaires en campagne.



Le standing des habitations peut être qualifié de moyen. En effet, seules 3,9% d'entre elles sont soit des villas modernes, soit des immeubles. Les maisons en dur (murs en parpaings ou en briques cuites) représentent seulement 23,6% de l'ensemble. Seulement 8,5% sont équipées de toilettes modernes. En plus, relativement à la taille moyenne des ménages qui est de 5,9 personnes, ces habitations sont de dimensions réduites puisque 60,2% ne

dépassent pas 3 pièces. En revanche, on peut relever avec satisfaction le fait que jusqu'à 75,8% de ces maisons ont leur toit tôle et que près de 50% ont le sol cimenté ou carrelé.

Au niveau des commodités, on relève que si 31,3% des ménages s'approvisionnent à partir des branchements d'eau de la SNEC, seulement 9,7% disposent d'un robinet intérieur. En revanche, 55,8% se ravitaillent soit à la source, soit au marigot, soit au puits. Par ailleurs, le robinet intérieur est plus présent à Douala et dans les autres villes qu'à Yaoundé. La borne fontaine est plus utilisée en Savane, le marigot et la source dans les Hauts-plateaux.

Le principal mode d'éclairage demeure le pétrole à hauteur de 54,4% des ménages, suivi par l'électricité, 37%. Le bois brut entre massivement dans la cuisine comme combustible dans 77,4% des ménages contre le pétrole (6,5%) et le gaz (5,8%). Le reste des ménages utilisent des associations de combustibles.

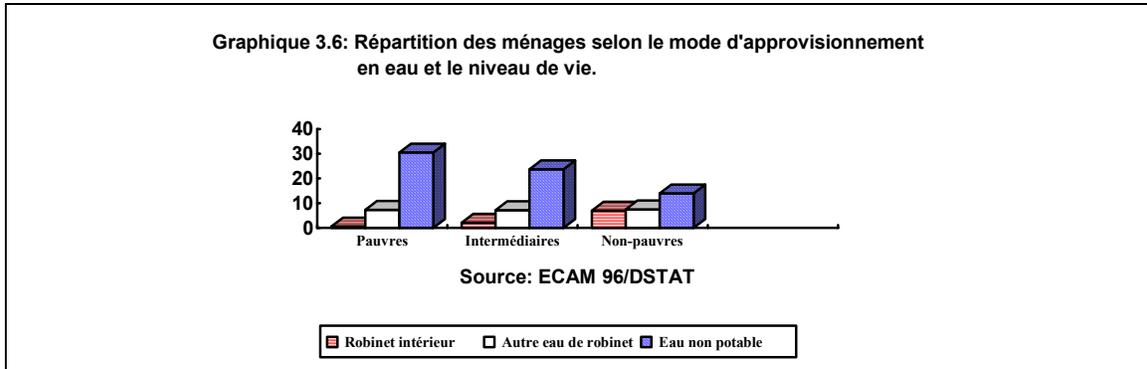
Il va sans dire que cette configuration qui représente la tendance moyenne dissimule d'énormes disparités en terme de niveau de vie.

En effet, seulement 19% des pauvres ont accès à l'eau de robinet contre 50,0% de non-pauvres et 30,0% d'intermédiaires. Le robinet intérieur est quasi inexistant chez les pauvres (1,6 %) et rare chez les intermédiaires alors que près du quart des ménages non-pauvres y ont accès.

Seulement 18,2% des pauvres s'éclairent à l'électricité contre 62,9% des non-pauvres et 36,4% des intermédiaires. Par contre, le pétrole est prépondérant chez les pauvres avec 68,2% des ménages contre 33,6% chez les non-pauvres et 56,7% chez les intermédiaires. Environ 36% des ménages non-pauvres consomment l'électricité en compteur individuel. Cette dernière source d'électricité est d'ailleurs plus fréquente à Douala et dans les autres villes qu'à Yaoundé.

La cuisine exclusive au bois est l'apanage des pauvres et des intermédiaires, soient 95,0% et 81,4% d'entre eux respectivement. Le gaz domestique est quasi inexistant chez les pauvres et les intermédiaires avec moins de 1,4% des ménages alors qu'il est utilisé par près de 20% des non-pauvres.

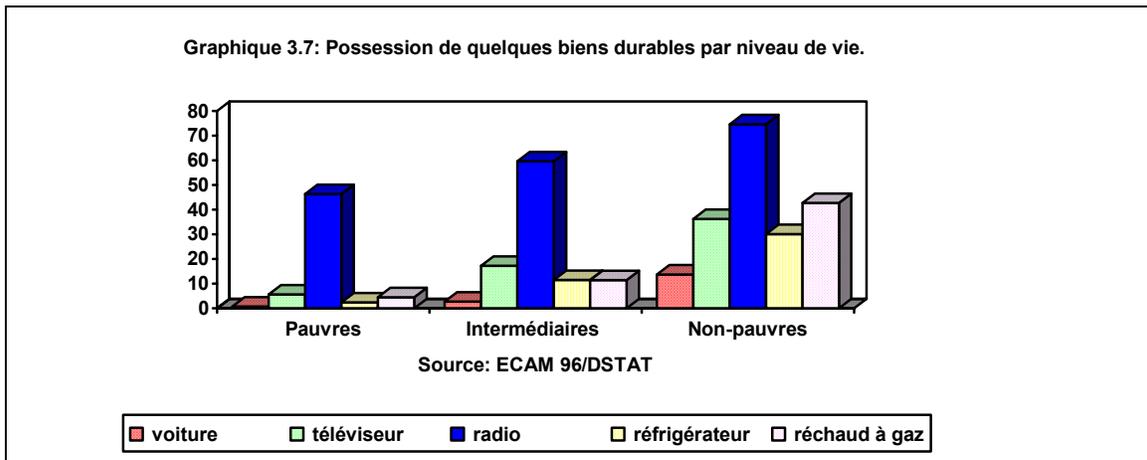
Tout comme les toilettes modernes avec chasse d'eau, la villa moderne est la spécialité des non-pauvres dont elle abrite 25,9% des ménages. Curieusement, la villa moderne est plus répandue à Douala (27,7% des ménages), dans les Autres villes (21,4%) et en zone Savane (18,7%) qu'à Yaoundé (18,5 %).



En ce qui concerne le mode d'évacuation des ordures ménagères, 84,6% des ménages se débarrassent de leurs ordures en les jetant dans la nature. Seuls 5,5% ont le privilège de les mettre à la disposition des camions de la voirie. Ce comportement qui a pour corollaire l'entassement des ordures dans les villes, ajouté au phénomène de déforestation et les émanations produites par les toilettes à ciel ouvert et les égouts, augure certainement des problèmes d'environnement auxquels les populations seront amenées à faire face à terme si aucune action préventive n'est mise en oeuvre très tôt. Etant donné que ces faits de pollution touchent de près le cadre de vie des pauvres, toute politique envisagée dans cette direction devra, entre autres, privilégier l'accès de ce groupe aux énergies à combustion complète que sont l'électricité et le gaz domestique pour l'éclairage et la cuisine.

La possession de biens de consommation durables tels que voiture, téléviseur, ventilateur, réfrigérateur, cuisinière et radio, etc. croît de manière très sensible avec le niveau de vie alors que l'évolution dans l'échelle sociale conduit à l'abandon de la bicyclette.

On notera par ailleurs que Douala est la ville où on possède plus d'engins à quatre roues, même en terme relatif. Il en est de même du téléviseur, du réfrigérateur, du climatiseur, du ventilateur, ainsi que de la cuisinière à gaz.



Tableaux 3.8: Pourcentage des ménages possédant certains biens durables.

Biens durables	pauvres	Intermédiaires	Aisés	Ensemble
Bicyclette	14,1	14,8	7,7	12,5
Vélocoteur	5,4	7,4	5,0	6,0
Voiture	0,8	2,3	13,1	4,8
Téléviseur	5,8	15,4	34,7	17,2
Radio	46,2	59,6	71,7	57,9
Réfrigérateur	2,7	10,2	28,5	12,5
Climatiseur	0,6	0,1	3,4	1,2
Ventilateur	4,1	13,2	30,7	14,7
Réchaud à gaz	4,9	10,4	40,4	16,8

Source: ECAM 96/DSTAT

Au delà de l'aspect statique, il est également intéressant de se pencher sur l'évolution des conditions de l'habitat. On constate ainsi que malgré la crise économique et les impacts négatifs des mesures d'ajustement structurel, les conditions d'habitat se sont dans l'ensemble améliorées depuis 1984. La structure de l'habitation est devenue moins précaire puisque 23,7% des ménages ont des murs revêtus en matériaux définitifs contre 8,7% il y a 12 ans. Par ailleurs, la proportion de maisons en matériaux provisoires pour les murs (terre, planches, briques non cuites) a diminué. L'utilisation des nattes ou de chaume pour la couverture des toits tend à disparaître puisque seulement 10% des ménages utilisent encore ces matériaux. Pour près de 50% des ménages, le sol est revêtu de ciment contre 34,9% en 1984. Le pourcentage des ménages vivant à même la terre a baissé de 62,5% en 1984 à 46,5% en 1996, ce qui marque une amélioration nette dans les conditions d'hygiène.

On relève en outre que non seulement la structure de l'habitation s'améliore, mais qu'en plus les conditions d'habitation sont également meilleures. Ainsi, le taux d'électrification du logement qui était de 11% en 1984, a presque triplé en 1996 et 50% des ménages ont accès à l'eau potable en 1996 contre 21,9% en 1987. Cependant on peut noter que pour ce qui est spécifiquement de la ville de Douala, le taux d'accès à l'eau potable demeure constant.

Ces éléments positifs pour ce qui est de l'habitat des ménages cachent néanmoins d'autres évolutions moins bonnes. En premier lieu il y a l'accès à la propriété. En effet la proportion de ménages propriétaires de leur logement est passée de 88,0% en 1984 à 74,6% en 1987 et à 71,5% en 1996. Cette évolution montre les difficultés qu'ont les jeunes ménages à pouvoir construire un logement, notamment en zone urbaine. Quant au cadre de vie des ménages, il est terni par le fait que les ordures sont essentiellement jetées dans les « décharges publiques » par l'ensemble des ménages; seulement 5,5% d'entre eux font recours aux tiers pour le ramassage de leurs ordures. Le bois demeure la principale source d'énergie pour la cuisine; à cet égard la proportion de personnes utilisant le bois ou ses dérivés est passée de 80,4% en 1984 à 84,4% en 1996.

Tableau 3.9: Répartition des ménages selon le mode d'occupation et l'année.

	MODE D'OCCUPATION			
	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit	Total
1984	87,0	9,0	4,0	100
1987	74,6	17,6	7,4	100
1996	71,5	20,2	8,3	100

Source: ECAM 96/DSTAT, EBC 84/DSTAT, RGPH 87.

L'amélioration d'ensemble du cadre de vie des ménages masque par ailleurs des disparités sensibles suivant les régions et selon les groupes socio-économiques. De manière constante dans le temps, l'habitat en zone rurale reste essentiellement caractérisé par une forte concentration des habitations dont les murs sont en terre et le sol n'est pas couvert. Le manque d'adduction d'eau favorise l'utilisation de l'eau non potable provenant des cours d'eau ou des puits à ciel ouvert. Le bois ou le charbon restent la principale source de combustible.

L'examen de la situation des groupes des ménages les plus défavorisés révèle une forte incidence de leur pauvreté sur leurs conditions d'habitation. En effet bien qu'ils soient pour la très grande majorité (90%) propriétaires de leur logement, les ménages pauvres vivent dans des conditions précaires: 6,7% seulement des pauvres ont une maison en matériaux définitifs; 28,5% ont pu revêtir le sol en ciment. En outre, aucun ménage pauvre n'habite dans un immeuble à plusieurs appartements. Il existe donc une grande différence dans les conditions d'habitat entre les ménages pauvres et les autres catégories de ménages. Alors que 63,0% des ménages aisés utilisent l'électricité comme principale source d'éclairage, cette proportion tombe à 18,3% chez les ménages pauvres. A peine 30% des ménages pauvres s'approvisionnent à l'eau potable et cette proportion tend à diminuer puisqu'elle passe de 28% à 26% entre 1995 et 1996. Ces disparités entre les groupes socio-économiques sont également perceptibles au niveau de l'utilisation du gaz comme source d'énergie pour la cuisine: moins de 10% des ménages pauvres utilisent le gaz contre 24,4% des ménages aisés.

Les disparités relevées ci-dessus sont marquées par le lieu de résidence. En effet malgré le fait que 90% des ménages sont propriétaires de leurs unités d'habitation en zone rurale, la structure de l'habitat des pauvres y est précaire. En région Savane par exemple, seulement 3% des ménages pauvres ont des murs revêtus en matériaux définitifs, aucun ménage pauvre n'utilise des latrines avec chasse d'eau dans les régions Forêt et Hauts-Plateaux.

En définitive, on se rend compte que les pauvres ont, de manière générale, peu bénéficié de la dynamique positive d'amélioration des conditions d'habitat; sauf pour ce qui est de l'accès à la propriété.

Tableau 3.10: Répartition des ménages selon les principales caractéristiques de l'habitat par niveau de vie et par année.

	Pauvres		Intermédiaires		Aisés	
	1995	1996	1995	1996	1995	1996
Propriétaire	88,1	89,6	74,6	76,1	43,5	43,3
Logé gratuitement	4,7	4,8	9,4	9,1	12,8	11,3
Eau potable	27,7	26,2	43,7	44,2	69,5	67,8
Bois, charbon	97,6	98,0	90,6	90,9	58,6	59,4
Gaz ou électricité	0,7	0,6	3	2,4	26,5	24,4

Source: ECAM 96 /DSTAT.

## Chapitre 4. Pauvreté et marché du travail

### 4.1. *Activité*

Pour cette étude la population potentiellement active a été définie comme celle âgée de 15 à 64 ans, soit un peu plus de 6,7 millions. 69,4% se présentent effectivement sur le marché du travail. Ce taux d'activité qui était estimé à 65,8% en 1987 marque donc une nette augmentation qui à elle seule peut traduire la volonté des ménages à améliorer leurs conditions de vie.

De manière classique, les taux d'activité peuvent croître pour deux raisons au moins. La première c'est qu'il peut s'agir d'un redressement du marché du travail qui se remet à créer des emplois après une période de dépression économique. Cet effet positif peut pousser les personnes qui s'étaient retirées du marché par découragement (et notamment les femmes au foyer) à se représenter en masse, entraînant ainsi une pression à la hausse des taux d'activité. La seconde raison est qu'à la suite d'une forte dépression économique qui a induit une baisse importante des revenus, beaucoup plus de personnes peuvent être amenées à se présenter sur le marché du travail en vue d'améliorer leur situation; c'est ce second aspect qui semble expliquer la hausse des taux d'activité depuis 1987.

Globalement les taux d'activité sont décroissants en fonction du niveau de vie, ce qui semble corroborer l'explication précédente. Cependant cette situation n'est que le fait de la ville de Yaoundé et des régions Forêt et Savane. Dans les trois autres régions et notamment à Douala, ces taux augmentent plutôt avec le niveau de vie. En outre les taux sont beaucoup plus élevés dans les régions rurales et particulièrement dans les régions Forêt et Savane où ils sont autour de 80%. Dans cette dernière région, on notera que les taux d'activité élevés vont de pair avec les faibles taux de scolarisation.

Quand on se penche sur le cas spécifique des chefs de ménage, on obtient des taux encore plus élevés puisqu'on dépasse le cap de 93%. Une fois de plus on peut noter que pour l'ensemble du pays, les chefs de ménages pauvres sont plus présents sur le marché du travail que les autres puisqu'ils ont un taux d'activité de 95,2% contre par exemple 89,6% pour les chefs de ménages non-pauvres. Les chefs de ménages pauvres de Douala et des régions rurales Forêt et Savane sont intensément présents sur le marché avec des taux d'activité supérieurs à 97%, ce phénomène se retrouve également chez les chefs de ménages intermédiaires et non-pauvres de la région Savane.

Tableau 4.1: Taux d'activité selon le niveau de vie et la région

	Population totale				Chefs de ménage			
	Pauvres	Intermédi aires	Aisés	Ensemble	Pauvres	Intermédi aires	Aisés	Ensemble
Yaoundé	65,0	58,5	56,6	59,3	90,2	89,1	74,7	81,1
Douala	57,7	55,5	62,4	59,5	97,4	94,5	92,9	94,0
Autres villes	46,9	50,2	57,4	52,1	81,6	93,1	89,2	89,7
Forêt	80,6	73,7	77,4	78,3	98,0	92,8	92,8	95,6
Hts-Plateaux	65,9	71,9	75,2	68,5	92,2	90,2	91,6	91,5
Savane	84,1	82,5	67,4	81,3	98,5	99,9	99,9	99,3
Ensemble	73,1	68,0	63,5	69,4	95,2	94,2	89,6	93,2

Source: ECAM 96/DSTAT

#### 4.2. Le chômage

Le taux de chômage est estimé à 8,4% au niveau national et contrairement à ce que l'on pourrait attendre, il est plus élevé dans les ménages non-pauvres (12,1%) que pour les autres catégories de ménage (respectivement 8,0% et 6,8% pour les pauvres et les intermédiaires). Toutefois pour bien appréhender le phénomène, il convient de distinguer le chômage urbain du chômage rural.

Dans les régions urbaines, le taux de chômage varie de 13,6% dans les Autres villes à 30,6% à Yaoundé. Dans ce cas précis, le chômage est effectivement moins important dans les autres catégories de ménages que dans les ménages pauvres. A Douala particulièrement ce taux atteint même 45,4% pour cette dernière catégorie de ménages; en d'autres termes, à Douala, parmi les ménages pauvres, près d'une personne active sur deux est à la recherche d'un emploi.

Dans les régions rurales, le chômage est moins important. En effet les emplois sont en général agricoles et les individus s'auto-emploient; ce qui explique que le chômage y soit plus faible. C'est dans ces régions que le taux de chômage ne semble pas expliquer les différentiels de niveau de vie sauf dans la région des Hauts-Plateaux qui a le même profil que dans les régions urbaines. La région Savane est atypique dans la mesure où le chômage y est pratiquement inexistant. Par ailleurs si le chômage touche moins les chefs de ménage que les membres secondaires, on retrouve cependant les mêmes réalités avec une accentuation en zone urbaine marquée par un chômage important des chefs de ménages pauvres.

Tableau 4.2: Taux de chômage selon le niveau de vie et la région

	Population totale				Chefs de ménage			
	Pauvres	Intermédi aires	Aisés	Ensemble	Pauvres	Intermédi aires	Aisés	Ensemble
Yaoundé	40,1	30,1	24,6	30,6	27,3	15,0	16,4	18,0
Douala	45,4	17,0	19,6	23,6	29,0	8,7	8,5	11,8
Autres villes	24,2	9,7	13,1	13,6	15,7	6,4	9,0	8,8
Forêt	4,4	3,2	5,7	4,2	2,6	4,1	3,6	3,2
Hts-Plateaux	8,2	2,7	0,0	5,6	2,3	1,0	0,0	1,4
Savane	0,9	2,3	0,0	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	8,0	6,8	12,1	8,4	4,6	3,8	6,7	4,9

Source: ECAM 96/DSTAT

### 4.3. Les emplois

Au-delà des niveaux d'activité et du chômage, la qualité et la quantité des emplois peut également permettre d'expliquer le différentiel de niveau de vie entre les ménages. Eu égard au fait que l'ECAM n'était pas une enquête spécifiquement orientée sur l'emploi, l'information est quelque peu frustrante dans ce domaine. Toutefois on peut apprécier la qualité de l'emploi à partir du degré d'informalité et de la proportion d'agents d'encadrement et de maîtrise car ces deux informations sont disponibles.

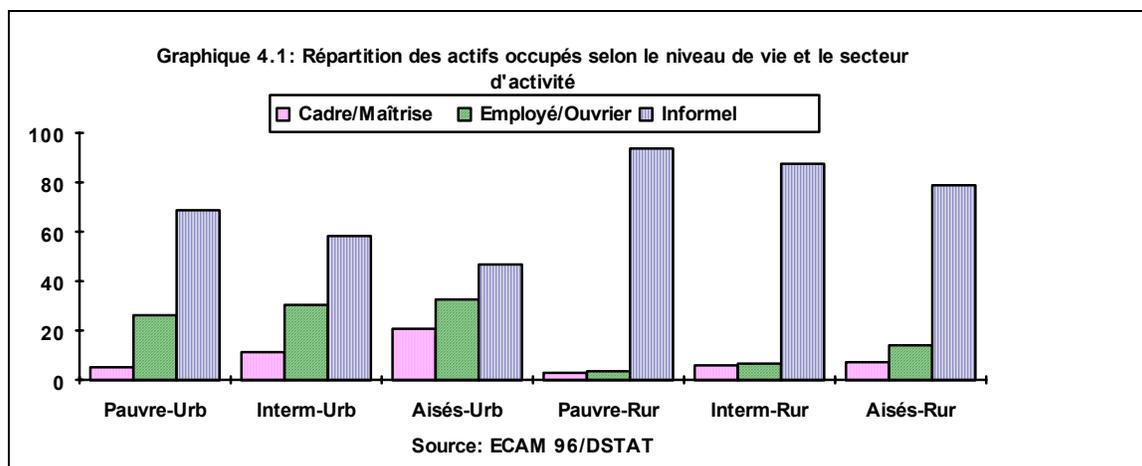
A cet égard, il apparaît que le marché de l'emploi au Cameroun est fortement informalisé avec cependant une démarcation des régions rurales par rapport aux régions urbaines. Dans ces dernières régions les taux d'informalité avoisinent 60% alors qu'ils dépassent le cap des 90% dans toutes les régions rurales. En outre ce à quoi l'on s'attend naturellement c'est que l'emploi urbain soit essentiellement non-agricole alors que l'emploi rural est à dominante agricole. Ces deux variables réunies laissent bien apparaître les différences de niveau de vie entre les régions. Dans les régions à plus faible incidence de la pauvreté, l'activité s'exerce relativement plus dans le secteur formel non-agricole. C'est le cas des régions urbaines alors qu'à l'autre extrême on a les régions pauvres où l'activité est beaucoup plus dans la petite agriculture.

Tableau 4.3: Taux d'informalité et Proportion de cadres selon le niveau de vie et la région

	Taux d'informalité				Proportion de cadres et agents de maîtrise			
	Pauvres	Intermédi aires	Aisés	Ensemble	Pauvres	Intermédi aires	Aisés	Ensemble
Yaoundé	67,3	67,5	46,6	58,2	4,7	8,2	27,5	15,9
Douala	69,6	58,3	43,7	51,5	1,7	13,6	21,7	16,7
Autres villes	69,5	55,8	51,5	56,3	7,9	10,8	14,8	11,9
Forêt	93,0	90,4	85,4	91,8	1,1	1,4	2,4	1,3
Hts-Plateaux	96,6	87,3	65,0	90,0	1,4	6,7	9,0	3,9
Savane	94,0	88,2	90,7	91,8	4,2	6,9	6,5	5,3
Ensemble	92,7	81,4	61,7	83,8	2,7	6,8	14,5	6,0

Source: ECAM 96/DSTAT

Dans toutes les régions, le degré d'informalité décroît avec le niveau de vie. Il est notamment intéressant de relever que les régions rurales des Hauts-Plateaux et de la Forêt qui ont les plus fortes incidences de la pauvreté sont aussi celles où les taux d'informalité sont les plus élevés. Le secteur informel apparaît ainsi comme un conglomérat de petits métiers qui peuvent difficilement faire sortir les personnes qui y travaillent de la pauvreté. En fait il s'agit pour l'essentiel d'un secteur refuge qui permet d'atténuer les effets du chômage et donc d'une stratégie des ménages pour lutter contre les conditions de vie difficiles. A l'opposé, la proportion de cadres et agents de maîtrise est une fonction croissante du niveau de vie.



Une autre stratégie mise en oeuvre par les ménages pour pallier aux conditions de vie difficiles est l'exercice de plusieurs emplois, on parle de la pluri-activité. Le taux de pluri-activité est assez élevé puisque pour l'ensemble des actifs occupés, près d'un sur quatre occupe un emploi secondaire. Le taux est d'ailleurs beaucoup plus élevé parmi les chefs de ménage puisque c'est plus d'un chef de ménage sur trois qui exerce un emploi secondaire.

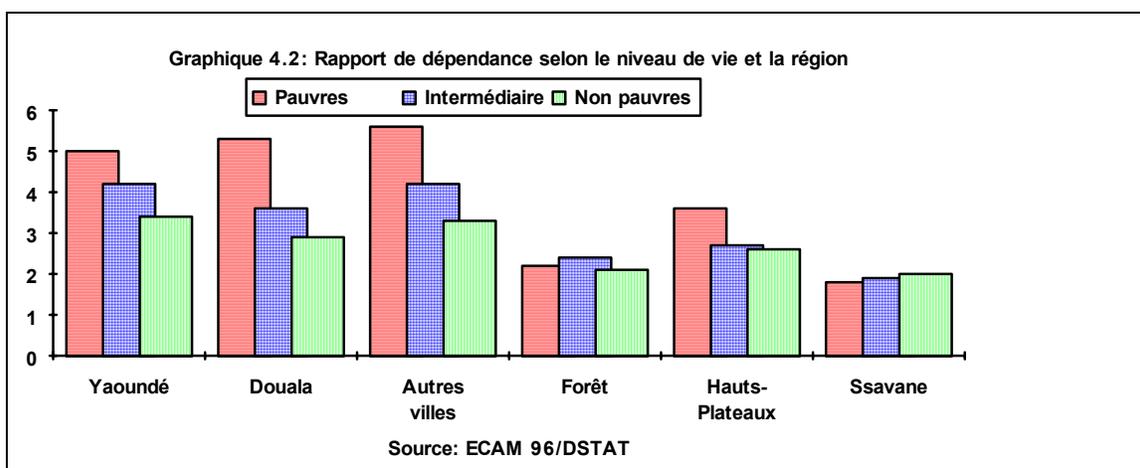
Si l'évolution d'ensemble de l'exercice d'une activité secondaire est contrastée en fonction du niveau de vie, on peut relever cependant que c'est dans les régions les plus pauvres que l'exercice d'un emploi secondaire est systématiquement une fonction croissante du niveau de vie. Le phénomène est particulièrement marqué en région Savane que l'on peut appeler la région naturelle de l'exercice d'une activité secondaire puisque près de sept chefs de ménages sur dix y ont un second emploi. Par conséquent en zone rurale tout laisse à penser que la diversification de l'activité est un atout important pour lutter contre la pauvreté. A l'opposé des régions rurales, l'on a Yaoundé où le taux de pluri-activité est plutôt décroissant en fonction du niveau de vie aussi bien pour la population totale que parmi les chefs de ménages.

Tableau 4.4: Taux de pluri-activité selon le niveau de vie et la région

	Population totale				Chefs de ménage			
	Pauvres	Intermédi aires	Aisés	Ensemble	Pauvres	Intermédi aires	Aisés	Ensemble
Yaoundé	29,1	12,2	10,9	15,6	29,2	15,5	15,4	17,8
Douala	5,7	12,4	11,7	11,1	7,4	18,1	10,9	12,5
Autres villes	17,7	19,9	16,4	18,0	36,5	32,0	14,8	24,5
Forêt	8,2	17,0	26,9	11,9	17,8	23,1	46,6	22,2
Hts-Plateaux	12,2	18,6	22,3	15,5	27,3	33,5	26,1	29,0
Savane	35,9	56,0	59,2	44,8	61,4	71,5	82,3	68,4
Ensemble	19,8	29,5	24,0	23,5	37,5	40,9	28,6	36,2

Source: ECAM 96/DSTAT

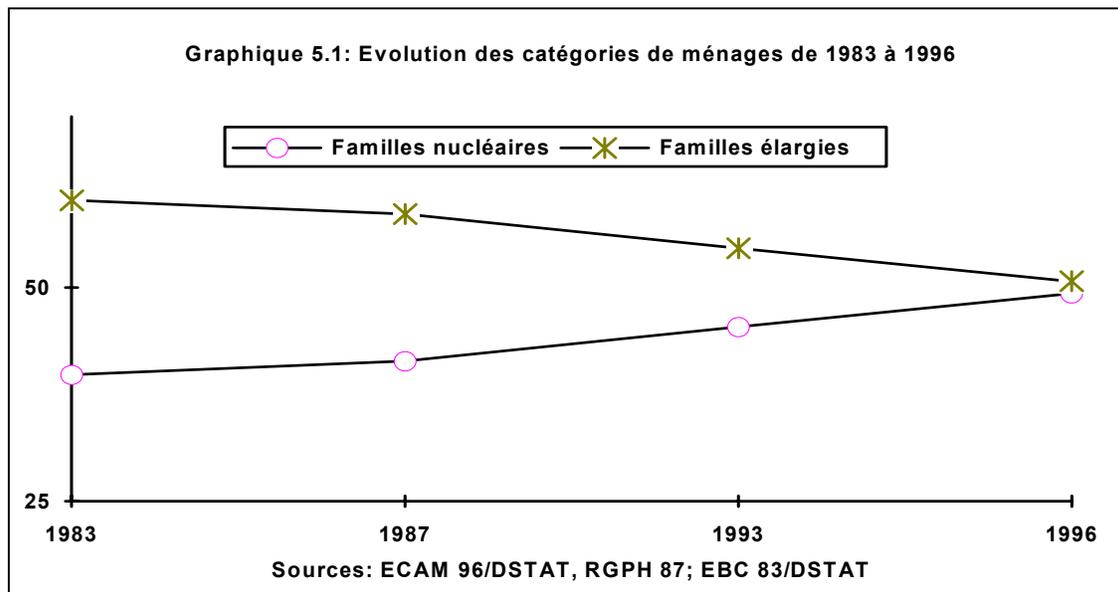
Pour ce qui est de la quantité des emplois dans le ménage, on peut également utiliser comme indicateur le rapport de dépendance, c'est à dire la taille du ménage rapportée au nombre d'actifs occupés vivant dans le ménage. Dans les régions rurales, le rapport de dépendance ne semble pas avoir une influence sur le niveau de vie, peut-être parce que les taux d'emploi y sont élevés et la quasi-totalité des actifs potentiels y sont occupés. Par contre en milieu urbain, le rapport de dépendance décroît sensiblement quand on passe des ménages pauvres aux ménages non-pauvres. A Douala par exemple ce rapport passe de 5,3 chez les premiers à 2,9 chez les derniers. Ceci apporte une fois de plus la confirmation du fait que les ménages utilisent comme une des stratégies de lutte contre les conditions adverses actuelles la multiplication des actifs occupés, peu importe l'occupation.



## Chapitre 5. Stratégies mises en oeuvre par les ménages

Les stratégies de survie développées par les ménages depuis la crise concernent: la modification des habitudes de consommation, les ruptures de chaîne de solidarité, la multiplication des sources de revenu, et la réorientation de la consommation vers les produits de bas de gamme.

Les résultats de l'enquête montrent que la taille des ménages a baissé à Yaoundé et Douala entre 1984 et 1996 passant de 6,0 à 5,0 pour Yaoundé et de 6,0 à 5,2 pour Douala. Cette baisse suggère que le repli sur la famille nucléaire est un phénomène urbain permettant aux ménages de réduire leurs charges familiales. La proportion des familles nucléaires (y compris les personnes seules) est passée de 39,8% à 49,3% en 1996 à Yaoundé. En zone urbaine, plus de 70% des ménages ont réduit les secours aux parents et amis, confirmant ainsi la rupture ou la fragilité des chaînes de solidarité. Dans les zones rurales où les traditions sont plus ancrées, la solidarité se fragilise avec les difficultés rencontrées par les ménages, 54% des ménages ruraux ont réduits les secours financiers aux parents et amis, mais l'on ne peut apprécier l'effritement des relations familiales avec les mêmes critères qu'en ville. L'évolution de la taille des ménages en zone rurale est plutôt en hausse passant de 5,6 en 1983/84 à 6,3 en 1996.



En plus de réduire les charges de famille, la moitié de la population a diversifié ses sources de revenus (49,9%) pour faire face à leurs besoins de consommation et répondre aux difficultés qu'ils connaissent depuis en moyenne 5 ans. Les ménages ont ainsi adopté les produits de bas de gamme et ont réduit la fréquence de consommation en réponse à la perte de pouvoir d'achat induit par la hausse des prix et la réduction du revenu nominal. Quatre ménages sur cinq affirment acheter des aliments bon marché, manger des plats peu riches ou réduire le nombre de repas quotidiens (70%).

Pour compenser la baisse du revenu, les ménages ont soit multiplié les sources de revenu, soit bénéficié tout simplement des aides diverses, ou alors ils ont eu recours aux crédits pour satisfaire leurs besoins de consommation. En effet, un ménage sur deux a réussi à diversifier les sources de revenu, 40% ont eu recours aux frères plus aisés et amis et 60% ont contractés des dettes surtout auprès des prêteurs individuels autres que les banques et tontines car 3,6% seulement des ménages ont eu recours aux banques contre moins de 24% pour les tontines et 50% auprès des amis et prêteurs individuels. La politique d'austérité a ainsi privé les ménages des moyens nécessaires pour répondre aux difficultés de la vie. Les ménages s'endettent en général pour répondre aux besoins de santé, d'alimentation et de scolarisation des enfants. près d'un ménage sur deux s'est endetté pour les problèmes de santé, un sur quatre pour les problèmes alimentaires et 16% des ménages l'ont fait pour la scolarité.

En outre la structure de consommation finale laisse bien apparaître que les ménages se préoccupent avant tout de leur survie. En effet, 80% des dépenses des ménages servent à satisfaire les besoins vitaux que sont l'alimentation, le logement, la santé et l'habillement contre 75% il y a douze ans. A cet égard la chute du coefficient budgétaire d'un poste comme le transport montre bien que l'on n'hésite pas à marcher à pied.

Enfin pour ce qui est de l'habitat, les ménages ont continué à investir dans les zones rurales, même si les maisons n'ont pas toujours le confort minimum souhaité. Cependant en zone urbaine, la qualité de l'habitat s'améliore nettement au détriment de l'accès à la propriété.

## Chapitre 6. Les déterminants de la pauvreté

Jusqu'à présent l'on a essayé de caractériser les ménages pauvres en utilisant une approche descriptive. Pour aller plus loin dans l'analyse, il convient d'identifier les facteurs qui exercent une influence propre sur le degré de pauvreté en l'absence de tout effet de structure qui pouvait intervenir dans les analyses globales réalisées jusqu'alors. Pour ce faire une approche par la régression logistique est utilisée et les résultats sont consignés au tableau 6.1.

Deux modèles ont été retenus. Dans le premier on estime la probabilité pour un ménage d'être pauvre, les ménages pauvres sont donc opposés aux ménages intermédiaires et non-pauvres. Cependant on a remarqué tout au long de cette étude qu'à plusieurs égards, les ménages intermédiaires étaient quelquefois plus proches des pauvres que des non-pauvres. C'est pourquoi dans une seconde équation, on estime plutôt pour un ménage la probabilité d'être non-pauvre, en opposant ces derniers aux ménages pauvres et intermédiaires.

La lecture des résultats est aisée dans la mesure où on peut se limiter aux signes des paramètres estimés. Un paramètre positif veut dire que la probabilité du phénomène s'accroît avec cette variable alors qu'un paramètre négatif signifie le contraire. Ainsi dans la première équation un paramètre positif accroît le degré de pauvreté et dans la seconde, un paramètre positif accroît le degré de non-pauvreté.

Un examen des résultats apporte d'abord des confirmations relatives au lieu de résidence du ménage, à la taille du ménage, à la scolarité et à l'activité du chef de ménage.

Premièrement, pour ce qui est du lieu de résidence, il apparaît clairement que la pauvreté est un phénomène plus rural qu'urbain. En effet quand on compare les cinq autres régions à la strate Autres villes, on constate que le fait de résider dans une région rurale multiplie pratiquement par 4 la probabilité d'être pauvre. Par contre on ne perçoit aucune différence significative entre Douala, Yaoundé et les Autres villes.

Deuxièmement, on a la confirmation selon laquelle la taille du ménage non seulement accroît la probabilité d'être pauvre, mais en plus fait décroître la probabilité d'être non-pauvre.

Troisièmement, on trouve des résultats classiques quant à la scolarité du chef de ménage. Quand ce dernier a au plus le niveau d'étude primaire, la probabilité que son ménage soit pauvre est deux fois plus élevée que si ce chef avait le niveau du premier cycle du secondaire. De même les ménages dont les chefs ont au moins le niveau du second cycle du secondaire ont deux fois plus de chances de ne pas être pauvres par rapport à ceux dont les chefs ont le niveau du premier cycle du secondaire.

Quatrièmement, l'activité du chef de ménage donne également des résultats probants. En effet, si le fait pour un chef de ménage d'être agent d'encadrement ou de maîtrise fait décroître la probabilité pour son ménage d'être pauvre par rapport à un ménage dont le chef est employé ou ouvrier, cette même probabilité s'accroît pour un ménage dont le chef est inactif ou chômeur ou encore exerce dans le secteur informel. Il n'y a par contre pas de différence entre ce dernier et celui qui est inactif ou chômeur. En fait si on désire classer les ménages selon l'activité, toutes autres choses égales par ailleurs, on a d'abord les ménages de cadres et agents de maîtrise, ensuite ceux d'employés et d'ouvriers, ceux des inactifs et

chômeurs et ce sont les ménages dont le chef exerce dans le secteur informel qui ferment la queue.

Le fait que les ménages d'inactifs et chômeurs s'en sortent mieux que ceux des actifs informels peut paraître surprenant. Toutefois il y a lieu de noter que deux catégories de ménages d'inactifs s'en sortent relativement mieux que les autres: d'abord les élèves et étudiants qui, quand ils sont chefs de ménage, sont pris en charge par la famille, ce qui les met à l'abri des situations précaires; ensuite les retraités qui disposent néanmoins d'un revenu. Le cas des retraités de l'administration publique est d'ailleurs particulier, puisque compte tenu des mesures spéciales arrêtées suite à la double baisse des salaires de 1993, les pensions sont calculées sur la base des anciens taux de rémunération et ces retraités perçoivent des pensions supérieures aux revenus d'activité; et en définitive on en arrive à une similitude en terme de pauvreté pour ces deux catégories de ménage (inactifs/chômeurs et actifs informels). Néanmoins le fait que cette enquête n'ait pas été orientée spécifiquement sur les problèmes d'emploi entraîne des regroupements grossiers qui biaisent un tout petit peu les résultats.

Pour en revenir à l'analyse des déterminants de la pauvreté, on relève que les deux caractéristiques du chef de ménage que sont l'âge et le sexe n'ont aucune influence sur le phénomène. Pour ce qui est spécifiquement du sexe, on a souvent avancé que les ménages dirigés par les femmes étaient beaucoup plus vulnérables que ceux qui ont un chef masculin. Cette hypothèse n'est pas confirmée. En fait on peut penser que quand les ménages dirigés par les femmes ont des problèmes, c'est beaucoup plus à cause du niveau d'instruction de ces femmes qui est plus faible que celui des hommes ou encore à cause de leur position sur le marché du travail, marché où elles occupent en général des emplois précaires. En outre, quand on considère le deuxième modèle où l'on oppose les ménages non-pauvres aux ménages intermédiaires et pauvres, on constate plutôt un léger désavantage en défaveur des ménages dirigés par les hommes.

Tableau 6.1: Facteurs explicatifs de la pauvreté

	Modèle 1 Pauvre/Intermédiaire+Non-pauvre		Modèle 2 Non-pauvre/Pauvre+Intermédiaire	
	Paramètre estimé	Seuil de significativité (%)	Paramètre estimé	Seuil de significativité (%)
<b>Constante</b>				
-Constante	-3,93	1	1,91	1
<b>Résidence du ménage</b>				
-Yaoundé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
-Douala	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
-Forêt	1,38	1	-1,64	1
-Hts-Plateaux	1,30	1	-0,98	1
-Savane	1,31	1	-1,33	1
-Autres villes	m.r.	m.r.	m.r.	m.r.
<b>Taille du ménage</b>				
-Taille	0,19	1	-0,28	1
<b>Sexe du chef</b>				
-Homme	n.s.	n.s.	-0,40	1
-Femme	m.r.	m.r.	m.r.	m.r.
<b>Age du chef</b>				
-Age	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
<b>Scolarité du chef</b>				
-Pas étude et Primaire	0,70	1	-0,65	1
-Second 2 et Supérieur	-0,54	2	0,72	1
-Second1	m.r.	m.r.	m.r.	m.r.
<b>Activité du chef</b>				
-Inactif et Chômeur	0,59	1	n.s.	n.s.
-Cadre et Maîtrise	-0,69	2	0,83	1
-Actif informel	0,46	2	-0,45	1
-Employé et Ouvrier	m.r.	m.r.	m.r.	m.r.
<b>Statistiques</b>				
-Echantillon		1728		1728
-Log-vraisemblance		-757,7		-842,8
-% bien classés		78,7		76,5

Source: ECAM 96/DSTAT

\* Note de lecture: *m.r.* représente la modalité de référence, par rapport à laquelle est estimée la probabilité pour un ménage d'être pauvre (modèle 1) ou d'être non-pauvre (modèle 2). *n.s.* signifie que la modalité correspondante n'est pas significative au seuil de 5%.

## Conclusion

Le précédent profil de pauvreté réalisé au Cameroun l'a été sur la base des données de l'Enquête Budget-Consommation de 1983/84. Rien qu'à cause de l'éloignement de cette date, la réalisation d'une autre étude dans le domaine s'avérait nécessaire.

L'étude montre que les conditions de vie des ménages se sont dégradées et qu'une grande proportion de la population vit dans des ménages dont les revenus annuels sont en deçà du seuil de pauvreté. Face à ces difficultés, les ménages déploient plusieurs stratégies de survie pour satisfaire prioritairement les besoins essentiels. Ces stratégies sont notamment le repli vers la consommation des produits de bas de gamme, l'exercice intensive d'une activité secondaire, la multiplication des actifs dans le ménage, la généralisation des activités agricoles pour l'autoconsommation, la présence plus importante des femmes dans le secteur informel par rapport aux années précédentes, le repli de plus en plus croissant sur la famille nucléaire.

Cependant l'on a établi que même si les ménages font face aux conditions difficiles, quelques acquis de la période faste sont restés, notamment les conditions d'habitat qui se sont améliorées et le degré de scolarisation des enfants de 6 à 14 ans qui demeure bon. L'enquête aura aussi permis d'apprécier les progrès réalisés dans la couverture vaccinale des enfants de 6 à 59 mois ces dernières années. Toutefois en matière de scolarisation il y a de sérieuses inquiétudes pour les enfants des ménages pauvres. Dans ce groupe d'enfants il y a beaucoup d'abandons dès la fin du cycle primaire.

La recherche des déterminants de la pauvreté a permis de mettre en exergue les facteurs influençant ce phénomène et qui devraient être à la base de toute politique sociale.

En premier lieu l'on a identifié le degré d'urbanisation du lieu de résidence des ménages; l'ampleur de la pauvreté en zone rurale n'ayant aucune commune mesure avec celle de la zone urbaine. Cette pauvreté rurale provient elle-même de la manière dont les besoins sont satisfaits (autoconsommation) et du type de revenus de ce milieu qui sont pour l'essentiel des revenus agricoles. En fait ces revenus sont faibles et les ménages suppléent en consommant leurs propres produits qui sont peu variés, d'où des problèmes nutritionnels aigus. Seulement l'autoconsommation ne permet pas de satisfaire d'autres besoins essentiels tels que l'éducation, la santé, l'habillement etc. A cet égard des efforts importants méritent d'être entrepris pour améliorer les revenus ruraux, peut-être à travers la politique agricole, et en même temps d'intensifier la construction des infrastructures sociales.

Ensuite on a noté que la taille du ménage influence négativement le niveau de vie et que de plus en plus les gens s'occupent d'abord de leur famille nucléaire. Par conséquent, une réorientation de la politique de parenté responsable s'avère peut-être nécessaire, réorientation qui devrait s'adresser en priorité aux zones rurales où la taille des ménages est particulièrement élevée.

Certaines caractéristiques du chef de ménage ont aussi une influence sur le niveau de vie du ménage. Il en est ainsi du niveau d'instruction et de l'activité.

Pour ce qui est de l'instruction, des efforts spécifiques doivent plus que jamais être réalisés dans certaines régions, ne serait-ce qu'au niveau de l'éducation de base. Cependant, il

s'avère qu'en général un niveau d'instruction plus élevé est requis pour se démarquer de la pauvreté. A cet égard il y a lieu de s'intéresser également à l'enseignement secondaire.

Quant à l'activité du chef de ménage, le fait que les ménages dont les chefs sont inactifs ou chômeurs ne soient pas en général moins lotis que ceux dont les chefs ont un emploi dans le secteur informel est en soi, un résultat intéressant puisque cela montre une fois de plus la précarité du secteur informel. Par conséquent il est nécessaire de mobiliser des investissements pour la création d'emplois plus rémunérateurs.

Il y a cependant certains éléments qui n'ont pas été bien cernés par cette étude. Il en est ainsi des prix qui n'ont pas été relevés lors de l'enquête, limitant ainsi des études nutritionnelles approfondies ainsi que des études approfondies sur les déterminants de la consommation. On pourrait également mentionner les aspects d'éducation sur lesquels on devrait se pencher plus profondément.

Les prochaines enquêtes devront permettre d'approfondir la connaissance de ce phénomène qu'est la pauvreté de manière à fournir en continu une série d'indicateurs pertinents sur les conditions de vie des ménages; lesquels devront être pris en compte pour la définition des politiques et stratégies d'un développement humain durable.

### Références Bibliographiques.

- 1- BACKINY Y. P., « Niveau de vie et l'éducation des enfants à Yaoundé », Yaoundé 1994.
- 2- BANQUE MONDIALE, « La pauvreté: Rapport sur le développement dans le monde 1990 », Washington 1990.
- 3- BOATENG O. E, et Al, « A poverty profile for Ghana, 1987-88 » in Journal of African Economies, Vol 1 N° 1, March 1992.
- 4- Direction Nationale du 2è RGPH: « Analyse préliminaire - Synthèse des rapports préliminaires », I.M.A, Yaoundé, Avril 1992.
- 5- Direction Nationale du 2è RGPH, « Enquête démographique et de santé » Cameroun, 1991.
- 6- Direction Nationale du 2è RGPH:«Résultats bruts République du Cameroun», Yaoundé.
- 7- DIAL-DSCN/MINPAT: « Conditions d'activité de la population de Yaoundé, Enquête 1.2.3, Premiers résultats, phase 1 », Yaoundé, Juin 1993.
- 8- DIAL-DSCN/MINPAT: « Consommation et conditions de vie des ménages, Enquête 1.2.3, premiers résultats, phase 3 », Yaoundé, Juin 1993.
- 9- Direction de la Statistique et des Comptes nationaux (Niger) « Enquête sur le Budget et la Consommation des Ménages au Niger: phase urbaine 1989-1990. Volet A: les dépenses, la consommation et l'approche de la pauvreté en milieu urbain », Niamey, Novembre 1994.
- 10- DSCN/MINEFI, CREFA/Université LAVAL, « Scolarisation et conditions d'activité au Cameroun: le cas de cinq départements », Yaoundé 1995.
- 11- DSCN/MINPAT: « Enquête Nationale Budget-Consommation auprès des Ménages: Vol.1. Principaux résultats sur: les caractéristiques socio-démographiques, l'habitat et les biens durables, la structure des dépenses, l'autoconsommation alimentaire, la distribution des revenus », Yaoundé, Octobre 1989.
- 12- DSCN/MINPAT: « Enquête Nationale Budget-Consommation auprès des Ménages: Vol.2. Tome 2, Tableaux Statistiques », Yaoundé, Avril 1990.
- 13- DUBOIS J.L., « Mesurer la pauvreté, systèmes d'information et cadre d'analyse: les Cahiers d'O.C.I.S.C.A. », Yaoundé 1994.
- 14- FRANÇOIS, P., ESNA, « Anthropométrie de la population urbaine. Enquête nationale budget- consommation », Togo-FED 1987-1990, 31 p.
- 15- GROOTAERT, C., MARCHANT, T. “ Enquête prioritaire DSA. Un instrument permettant une rapide identification et un suivi des groupes de population cibles ”, Les dimensions sociales de l'Ajustement en Afrique Subsaharienne, Document de travail N°12, Banque Mondiale, Washington, D.C., 1992, 188 p.

16- INACK INACK S., NDIFFO J., NKWAYEP R., « Pauvreté et marché du travail au Cameroun », Yaoundé, 1992.

17- JELLIFFE, D. B.,” Appréciation de l'état nutritionnel des populations (principalement par voie d'enquête dans les pays en développement), Organisation Mondiale de la Santé, Série de monographies, N°53, Genève, 1969, 286 p.

18- KANBUR, R., « La pauvreté et les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Côte D'Ivoire » ,Document de travail D.S.A n° 2, Banque Mondiale ,Washington, 1990.

19- LOWE, J.C., NESTEL, P., RUTSTEIN, S. O. “ Nutrition et santé des jeunes enfants au Cameroun. Résultats de l'Enquête Démographique et de Santé au Cameroun 1991 ”, Nutrition en Afrique, Macro International Inc., Columbia, Mars 1993.

20- LYNCH S.G., « Income distribution, poverty and consumer preferences in Cameroon », Cornell food and nutrition policy program, Washington DC, August 1991.

21- MILLS C. A., « Ajustement Structurel en Afrique subsaharienne », Institut de Développement Economique de la Banque Mondiale.

22- MORISSON C., « Ajustement et équité », Cahier de politique économique de l'OCDE, n° 1 1992

23- POPULATION REPORTS, Série I, Numéro 5, Mai 1987, 48 p.

### ***Annexe 1: Concepts et définitions***

- *Région*: Strate. Le Vocabulaire "région" sera utilisé au lieu du vocabulaire "strate", beaucoup plus statistique.

- *Strate*: Les strates sont des sous-ensembles aussi homogènes que possible en leur intérieur et hétérogènes entre eux. Les strates définies pour cette enquête sont les suivantes.

1. la ville de Yaoundé
2. la ville de Douala
3. les autres villes (au moins cinquante mille habitants en 1995)
4. la région Forêt (reste des provinces du Centre, du Sud et Est)
5. la région Hauts-plateaux (reste des provinces de l'Ouest, Nord-Ouest, Sud-ouest Littoral).
6. la région Savane (reste des provinces septentrionales).

- *Ménage*: Ensemble de personnes (ayant de lien de sang, de mariage ou non), vivant dans la même unité d'habitation, prenant le plus souvent leurs repas en commun, généralement subvenant en commun aux dépenses courantes et reconnaissant généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage.

- *Type de ménage*: ménage selon sa composition. On distinguera les ménages suivants: personne seule, monoparental strict, monoparental élargi, nucléaire strict, nucléaire élargi, autre élargi (par exemple les polygames, ou amis qui se mettent ensemble).

*Personne seule*: désigne les ménages constitués par une seule personne.

*Monoparental strict*: ce sont les ménages constitués par un des parents et ses enfants.

*Monoparental élargi*: ménages qui comportent un des parents, des enfants et d'autres personnes en dehors de la famille nucléaire.

*Nucléaire strict*: ménages constitués juste par les deux parents et leurs enfants

*Nucléaire élargi*: ménages constitués par les deux parents, leurs enfants et d'autres personnes.

*Autre élargi*: Ménages autres que tous ceux définis précédemment et notamment les ménages polygames

- *Population potentiellement active*: population de 15 à 64 ans.

- *Taux d'activité*: rapport du nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) sur la population potentiellement active.

- *Taux de chômage*: rapport du nombre de chômeurs sur le nombre d'actifs.

- *Rapport de dépendance*: rapport de la taille du ménage sur le nombre d'actifs occupés dans le ménage.

- *Taux d'informalité*: rapport du nombre d'actifs occupés dans le secteur informel sur le nombre d'actifs occupés.

- *Taux de pluri-activité* : rapport du nombre d'actifs ayant plus d'un emploi sur le nombre total d'actifs occupés.

- *Pression communautaire*: nombre moyen de personnes hors noyau nucléaire vivant dans le ménage

- *Groupe socio-économique*: type de ménage selon le lieu de résidence et l'activité du chef de ménage. On distinguera les groupes suivants:

En zone rurale, agriculteurs et non agriculteurs.

En zone urbaine, chômeurs et inactifs, agents d'encadrement et de maîtrise du secteur formel, Autres actifs occupés.

- *Taux de scolarisation*: rapport du nombre d'enfants scolarisés sur le nombre total d'enfants scolarisables (6 à 14 ans).

- *Taux d'analphabétisme*: rapport du nombre de personnes ayant plus de 6 ans ne sachant ni lire ni écrire sur le nombre total de personnes de plus de 6 ans.

- *Standard de vie (ou niveau de vie)*: Situation par rapport à la pauvreté (pauvre, intermédiaire et non-pauvre ou aisé).

### ***Annexe 2: Sur l'état nutritionnel des enfants***

L'étude de la sous-nutrition porte sur un échantillon de 1012 enfants âgés de 6 à 59 mois, représentant 81,1% de l'ensemble des individus enquêtés dans cette tranche d'âges. Parmi les enfants enquêtés, 14,3% n'ont pu être mesurés pour cause d'absence, de maladie ou de refus de mesurer; 4,6 % d'autres ont été ensuite exclus de l'étude parce que les mesures de leur taille et/ou de leur poids se sont avérées manifestement aberrantes (erreurs de mesure ou de report du poids aux différents âges et surtout de la taille chez les enfants de moins de 2 ans).